

Les nouvelles en raccourci

Feu Mlle I. Morin
Mlle Léopoldine Morin est décédée lundi à l'Hôtel-Dieu de cette ville, où elle demeurait depuis de nombreuses années, à l'âge avancé de 84 ans et 10 mois. Elle était la sœur de feu M. L.-P. Morin, autrefois industriel à Saint-Hyacinthe, chef de la maison *L.-P. Morin & Fils*. Elle ne laisse qu'une sœur, Mme Vve M.-N. Jarry, (Orosie), de Montréal. Elle était la tante de MM. Albert, Conrad et Paul Morin, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à Saint-Pie de Bagot.

Le R. P. Couture
Le R.P. Paul-Dominique Couture, O.P., a été nommé vicaire à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe.

Feu M. T.-J. Orsali
M. Thomas-John Orsali, autrefois de notre ville, est décédé le 24 décembre à Montréal, à l'Hôpital Victoria. Il était âgé de 62 ans. Outre son épouse, née Alice Morin, le défunt laisse un fils, Georges, et trois filles, Mlles Jeanne, Simone et Ruth, de Montréal. Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Le R. P. Benoit
Le R.P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., missionnaire au Basutoland, en Afrique du Sud, fils de Mme Eugène Benoit, de cette ville, a été assigné récemment à la mission d'Emmaus, après avoir été à celle de St. Leonard. Sa nouvelle adresse est la suivante: Emmaus, R.C.M., P.O. Thabaneng, via Mapeteng, Basutoland, Sud-Afrique.

Mort subite
La R.S. Saint-Rémi, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est décédée subitement la veille de Noël, au couvent de Rougemont. La défunte était née Prudence Rhéaume. Les funérailles ont eu lieu mardi à Saint-Hyacinthe.

Fiançailles
M. et Mme J.-E.-F. Chartier, de cette ville, annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne d'Arc, à M. Paul-Eugène Bégin, B.S.A., M.Sc., bactériologiste à l'École de Laiterie, de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme L.-P. Bégin, de Québec.

Son 57e anniversaire
L'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député, chef parlementaire de l'Opposition à l'Assemblée législative, a célébré jeudi son 57e anniversaire de naissance.

Nommé directeur
Le Dr J.-Adélaïde Tétrault, des Trois-Rivières, a été nommé directeur de la Société médicale des Trois-Rivières. Il est un ancien de Saint-Hyacinthe et un ancien élève du Séminaire.

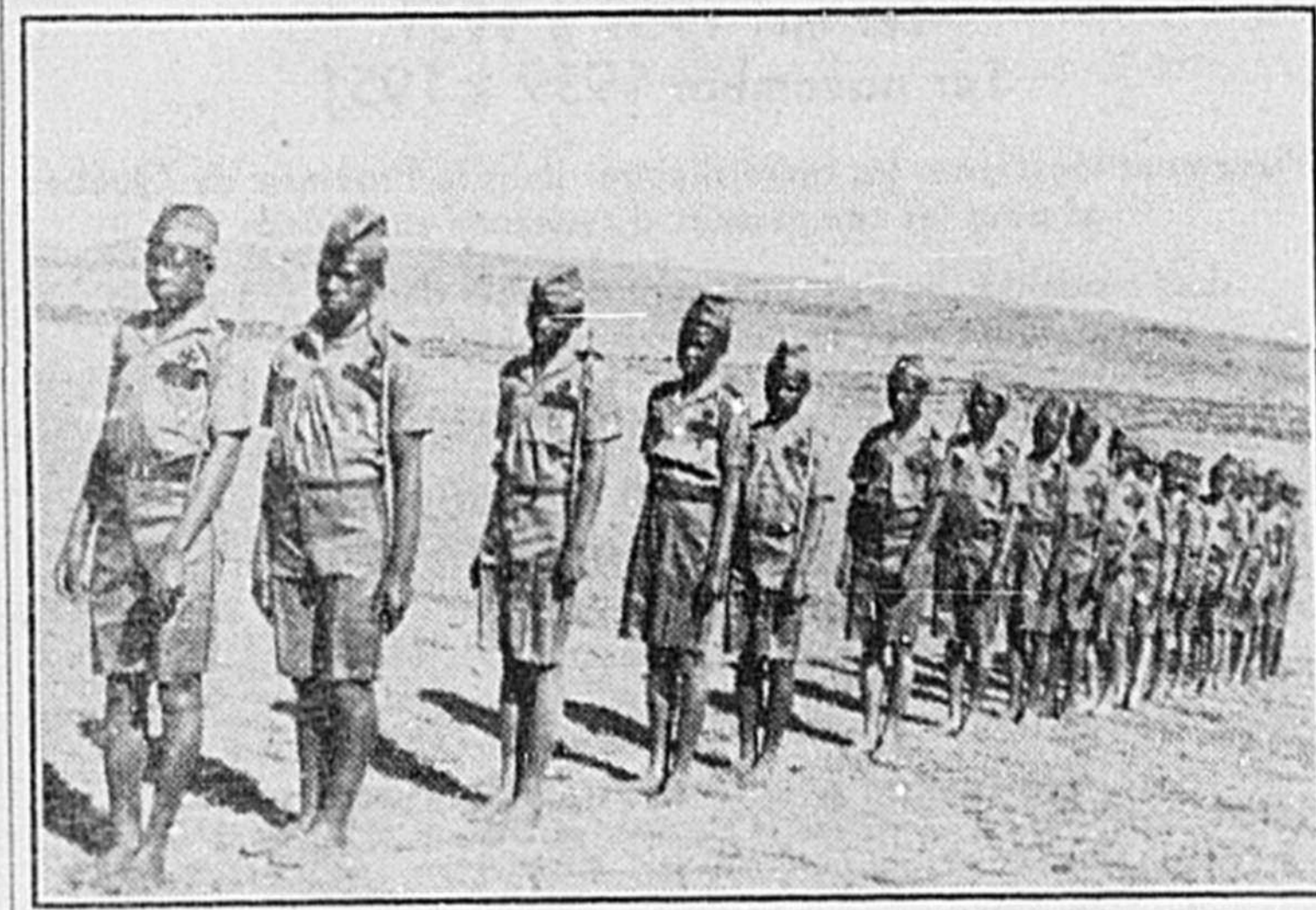
Fun. de M. P.-E. Boivin
S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, officiait jeudi aux funérailles de M. P.-E. Boivin, industriel en vue et ancien député aux Communes, de Granby, décédé ces jours derniers à l'âge de 66 ans. L'hon. T.D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député, était un des porteurs d'honneur.

Feu Mlle Halde
Mlle Marie-Anna Halde, de Saint-Pie de Bagot, est décédée le 22 décembre, à l'âge de 22 ans. Elle était fille de M. Alfred Halde et de Rosa Daignault. Les funérailles ont eu lieu mardi à Saint-Pie.

Feu Mme C. Whitney
Mme Vve C. Whitney, née Malvina-D. Marin, de Saint-Pie de Bagot, est décédée le 25 décembre, à l'âge de 82 ans. Les funérailles ont eu lieu le 27.

M. ARISTIDE CASAVANT DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 49 ANS

SCOUTS AFRICAINS



Les scouts noirs ci-dessus sont du Basutoland, dans les missions oboles. Ils ont été organisés par le R.P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., fils de Mme Eugène Benoit, de cette ville. Leurs uniformes ont été confectionnés à Saint-Hyacinthe, par la compagnie *Needlecraft Mills*.

A nos lecteurs et amis,
le vieux souhait,
simple et meilleur que
les autres:
Bonne et Heureuse
Année

L'Eglise triomphera de toutes les persécutions, déclare le R. P. Longpré

Vieillard de 79 ans en danger de mort

Un vieillard de 79 ans, M. Clément Deslauniers, domicilié à 25, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, est dans un état inquiétant à l'Hôpital Saint-Charles, à la suite d'un grave accident survenu mardi. L'accident s'est produit à l'angle des rues Concorde et Sainte-Marguerite, à quelques pas de l'église du Christ-Roi, où la victime se rendait. Un camion conduit par M. Arthur Perrault, 147, rue Morison, renversa M. Deslauniers. Les constables Oscar Bélanger et Ernest Lacroix, de la police municipale, ont été chargés de faire enquête.

LE P. DAIGNAULT EST DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 88 ANS

Ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il avait eu une carrière très mouvementée. — Il séjourna en Afrique du Sud, de 1884 à 1907. — Ancien zouave pontifical.

Le R.P. Alphonse Daignault, S.J., est décédé jeudi à Montréal, à l'âge de 88 ans. Originaire de Longueuil, le défunt avait fait en partie ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. A l'âge de 18 ans, il s'était engagé dans le corps de Zouaves pontificaux qui se rendit à Rome en 1868. En janvier 1870, il entra chez les Jésuites, au noviciat du Quirinal. Il prononça ses premiers vœux en 1872, et fut ordonné en 1881. Sa carrière fut très mouvementée. Ses supérieurs l'envoyèrent tour à tour en Autriche, aux Etats-Unis, au Zambèze, en Afrique, dans la Colombie du Cap, en Angleterre, enfin au Canada, son pays natal. Il séjourna en Afrique de 1884 à 1907. Il fut recteur du scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Montréal, de 1908 à 1911. Ses funérailles auront lieu samedi à Montréal, en l'église du Gesù, à 8 h 15.

Au cours d'une conférence qu'il a prononcée hier soir, à Saint-Hyacinthe. — L'éminent médiéviste canadien parle du merveilleux renouveau religieux, dans les divers pays de l'Europe.

La victoire de Franco et de l'Eglise catholique en Espagne, la rénovation spirituelle de la France grâce à son magnifique mouvement de jeunesse, le retour des protestants d'Allemagne au catholicisme par suite des persécutions de l'apostat Adolf Hitler, la personnification la plus terrible de l'Antéchrist, telles sont quelques-unes des prévisions que formulait jeudi soir à Saint-Hyacinthe l'éminent médiéviste canadien, le R.P. Ephrem Longpré, O.F.M., au cours d'une conférence intitulée *La situation religieuse en Europe*. Le distingué religieux qui a longuement visité tous les pays d'Europe à l'exception de la Russie, au cours des 20 dernières années, envisage l'avenir avec optimisme. «Malgré toutes les apparences, dit-il, l'Eglise est en marche, la victoire s'annonce pour nous. Il n'est pas douteux que la grâce de Dieu travaille l'humanité et que jamais l'univers ne s'est senti porté en haut comme à l'heure présente.»

La conférence était sous les auspices des jeunes des mouvements spécialisés, du diocèse de Saint-Hyacinthe, et elle fut prononcée à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc. S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, originaire d'Upton, (Bagot), comme le P. Longpré, présidait, et le conférencier fut présenté par M. l'abbé Léonard Benoit, aumônier de la JOC. Un programme musical fut exécuté par la Chorale Sainte-Cécile, sous la direction de Mme Rodolphe Philie. Une montre en argent fut présentée au conférencier par les jeunes des oeuvres catholiques, en souvenir de son passage à Saint-Hyacinthe. S.E. Mgr Desmarais remercia le conférencier.

(suite en 10e page)

La Commission des Transports n'a nullement été approchée

Relativement à la question du tunnel projeté de la rue Sainte-Anne à Saint-Hyacinthe, si discutée depuis une huitaine, M. Napoléon Garceau, commissaire en chef suppléant de la Commission des Transports, à Ottawa, a été consulté jeudi après-midi par téléphone, aux fins de savoir quelles démarches avaient été tentées auprès de la Commission, pour obtenir que les traverses à niveau des rues Laframboise et Bourdages restent ouvertes à la circulation, une fois le tunnel construit?

M. Garceau a répondu que, ni de près ni de loin, aucune requête n'a été soumise à la Commission des Transports, ni par le conseil municipal de Saint-Hyacinthe, ni par un conseiller, ni par un particulier, et cela par écrit ou verbalement, demandant la permission de garder ouvertes les traverses sus-dites, pendant un laps de temps de 10 heures par jour, une fois terminée la construction du tunnel.

En marge de cette déclaration officielle, nous sommes également en mesure de dire que le conseil municipal n'avait approuvé aucune résolution dans le même sens, à 5 h 30 hier après-midi.

Un homme tué près de Saint-Basile

Un cultivateur de Saint-Basile-le-Grand a été mortellement blessé par un camion, jeudi dernier, sur la route qui mène à Chambly. Lorsque survint l'accident, à 5 h 15, la victime, M. Zacharie-J. Sherman, âgé de 53 ans, était descendue de sa voiture et marchait à côté de son cheval, sans doute pour se débarrasser les jambes. Il s'en retourna chez lui. D'après la police provinciale, le chauffeur du camion, M. Ovide Chagnon, de Saint-Pie de Bagot, qui se dirigeait lui aussi vers Chambly, fut aveuglé par les phares d'une automobile qui venait en sens inverse et frappa le marcheur au passage. Il stoppa immédiatement et se porta au secours de sa victime. Le Dr Laurent Trudeau, de Chambly-Bassin, qui avait été mandé sur les lieux, fit transporter le blessé à sa demeure, mais ce dernier succomba à ses blessures une vingtaine de minutes après l'accident.

Mort du notaire L.-A. L'Heureux

M. J.-B. Sicard a eu gain de cause ici contre la Mun. Scolaire Girouard

Fillette de 9 ans tuée par une balle

Une fillette de neuf ans, Jacqueline Gévy, de Saint-Pie de Bagot, est morte lundi à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à la suite d'un étrange accident survenu dans sa famille. L'enfant était fille de M. et Mme Ernest Gévy, de Saint-Pie. Elle était à jouer avec sa sœur plus jeune, Denise, âgée de 4 ans, quand elles aperçurent une carabine de calibre 22, déposée dans un coin par leur frère plus âgé, et que celui-ci ne croyait pas chargée. En la maniant, les enfants pressèrent la gâchette, et le coup partit, une balle atteignant Jacqueline à l'abdomen pour ressortir au dos. La victime fut conduite à l'Hôpital Saint-Charles, mais elle expira une heure après son arrivée.

PRECISIONS FAITES PAR MGR DECELLES

Relativement aux paroles prononcées par S.E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, au dernier banquet de la Société d'Industrie Laitière de la province dans notre ville, le 21 décembre, en marge de la lettre collective de l'Episcopat du Québec sur la tempérance, Son Excellence tient à rappeler qu'une incidente qui a son importance, dans ses remarques, a échappé alors aux représentants des journaux. Il a dit «que la Lettre collective de l'Episcopat n'avait pas pour objet d'établir dans toute la province l'abstinence totale, qui est pourtant nécessaire à un grand nombre, mais de faire régner la vertu de tempérance et de combattre les désordres de l'intempérance. Je ne voudrais pas, a-t-il ajouté, atténuer ou modifier en rien la portée de la Lettre épiscopale, ni laisser croire qu'en usant de

L'hon. juge Alfred Duranleau rend jugement en sa faveur au montant de \$10,810. — A la suite d'une requête en expropriation. — La requête paiera les frais.

L'hon. juge Alfred Duranleau, de la Cour Supérieure, a rendu jugement dans la cause de la Municipalité Scolaire Girouard, de cette ville, contre M. J.-B. Sicard, également de Saint-Hyacinthe. Il a rendu jugement en faveur de l'intimé, au montant de \$10,810, les dépens étant à la charge de la requérante. Me Jean Fortier, de cette ville, occupait pour M. Sicard, avec Me Jacques Bousquet comme conseil. Il s'agissait d'une requête en expropriation, la partie requérante désirant acheter une propriété appartenant à M. Sicard, rue Raymond, aux fins de construire à sa place un immeuble destiné au logement des RR. SS. de Saint-Joseph, institutrices aux écoles Laroque et Raymond, lesquelles relèvent de la Municipalité Scolaire. La requête en expropriation évaluait d'abord la propriété à \$8,500., Par la suite, une somme de \$9,360., fut offerte à M. Sicard, par motion présentée devant le juge. M. Sicard avait d'abord exigé \$14,950., de son immeuble, et avait consenti ensuite à accepter \$12,161.25, après avoir fait faire une expertise. Sicard ne s'opposait pas à l'expropriation, mais il trouvait qu'on lui offrait trop peu de sa propriété, soit \$8,500.

coups d'appétit et de cocktails on remplit tout son devoir de tempérant, sous prétexte qu'on restait dans un "usage modéré".

Le défunt était président, depuis 1933, de la maison Casavant Frères Limitée

Du côté des hommes, il était le dernier de la famille Casavant, connue dans le monde entier par ses orgues. — Le défunt ne laisse que deux sœurs, Mmes Fred.-N. Oliver et Paul Laframboise. — Funérailles mercredi.

M. Aristide Casavant, président de *Casavant Frères Limitée*, facteurs d'orgues de cette ville, est mort lundi après-midi au *Grand-Hôtel*, où il demeurait. Il était âgé de 49 ans. M. Casavant était malade depuis de nombreuses années, mais il ne prit le lit que samedi dernier, sans que rien encore puisse faire prévoir une fin prochaine. Il expira lundi vers 3 h 30, au moment où l'on croyait qu'il reposait. Le défunt était président de la maison *Casavant* depuis la mort de son oncle, M. Claver Casavant, en 1933. Il était le seul fils de M. Samuel Casavant, l'un des co-fondateurs de la maison *Casavant*, et le dernier du nom, du côté des hommes. Il ne laisse que deux sœurs, Mmes Fred N. Oliver, (Juliette), épouse de M. Fred N. Oliver, avocat à Washington, et Paul Laframboise, (Rachel), épouse de M. Paul Laframboise, président et gérant de la compagnie *Saint-Hyacinthe-Transport*. De la famille de M. Claver Casavant, son oncle, il ne reste que deux filles, Mlle Alice Casavant, de cette ville, et la R.S. Saint-François-de-Chantal, des Soeurs de La-Presentation-de-Marie. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à la cathédrale, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. Le gros de la population avait tenu à y assister, malgré la température inclemente. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneau, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Omer Cloutier et Omer Jodoin, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jules Laframboise, gérant de la maison *Casavant*; Stephen Stoot, Ovide Bertrand, René Daignault, Arthur Ledoux et Maxime-A. David, greffier de la cité de Saint-Hyacinthe. Le deuil était conduit par MM. Marcel Oliver, neveu du défunt, de Washington; et J. Laframboise. Les employés de la maison *Casavant* suivaient en corps le cortège, que précédait un landeau de fleurs. La chorale était sous la direction du professeur Charles-Léon Lussier, et M. Jean Jolin touchait l'orgue.

Etabli à Saint-Jude, il était un des plus vieux notaires de la province

Agé de 80 ans et 4 mois, le défunt laisse onze enfants. — Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, qu'il quitta en 1877, il était confrère de classe avec Mgr C.-P. Choquette, P.D., et le professeur Georges Bergère, de cette ville.

M. le notaire Louis-Alphonse L'Heureux, de Saint-Jude, à neuf milles à l'est de cette ville, est décédé mardi soir vers 10 h 30, à l'âge de 80 ans et 4 mois. Il était un des plus vieux notaires de la province, et il exerçait sa profession depuis 1881. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, en 1877, il avait fait sa cléricature dans l'étude du notaire H.-R. Blanchard, à Saint-Hyacinthe. Au Séminaire, il était confrère avec Mgr C.-P. Choquette, P.D., ancien vicesupérieur de la maison, et le professeur Georges Bergère, aussi de cette ville, les deux seuls survivants aujourd'hui de la classe. Le défunt était veuf de Flore-Emma Lavaiée, décédée il y a deux ans. Il laisse onze enfants, six fils et cinq filles: MM. Alphonse L'Heureux, notaire à

Sorel; Camille, journaliste au *Droit* d'Ottawa; Ernest, notaire à Saint-Jude; René, ingénieur civil, surintendant du canal de Chambly; M. l'abbé Robert L'Heureux, vicaire à Saint-Pierre de Sorel; le R.P. Roger-Marie L'Heureux, O.P., (Roger), au couvent dominicain d'Ottawa; Mme Edmour Perrault, (Blanche, de Montréal); la R. S. Saint-Alphonse-Rodriguez, (Cécile), des Soeurs de La-Presentation-de-Marie, à Saint-Hyacinthe; Mmes Edouard Péloquin, (Jeanne), Albani Leblanc, (Alice), et Charles Lécuyer, (Berthe), Montréal. Avant de s'établir à Saint-Jude, le défunt avait exercé sa profession pendant deux ans à Roxton Falls, et six mois à Sainte-Cécile de Milton. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Saint-Jude, à 9 h 30.

Quatre jeunes gens sont condamnés à la détention

L'un d'eux, Lucien Pelletier, fera deux ans de pénitencier. — Trois autres condamnations à la prison.

Lucien Pelletier a été condamné ici mardi à deux ans de pénitencier, par le magistrat de district Emile Marin, et Léo-Guy Morin à six mois de prison, à la suite de deux vols de poules commis chez MM. Honoré Messier et Barthélémy Saint-Pierre, dans le rang Saint-François, entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie de Bagot, dans la nuit du 19 au 20 septembre. Les deux hommes ont avoué leur culpabilité. — André Laramée, 17 ans, de Sainte-Hélène de Bagot, et Paul Guy Morin, 22 ans, de Saint-Hugues, ont été condamnés chacun à six mois de prison pour parjure, à la suite de témoignages dans une cause de Wilfrid Giard vs Hermann Beauregard et Armand Bélanger, accusés de vol chez Giard, le 25 novembre dernier.

PAGE FÉMININE

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Voulez-vous me donner un exercice de culture physique qui ferait maigrir la taille? Je suis grasse.

Réponse: Voici un vigoureux exercice pour la taille: Attitude initiale: station droite, pieds écartés de 18 pouces, mains aux hanches. Un — Fléchir le tronc en avant. Deux — Passer à la position fléchie à droite. Trois — Passer à la position légèrement fléchie en arrière. Quatre: Passer à la position fléchie à gauche. Attitude initiale. Répéter 4 fois dans un sens et 4 fois dans l'autre. Une compagnie d'assurances donne gratuitement un carton-pamphlet illustré de 24 dessins avec explications de mouvements de gymnastique faciles. Voulez-vous savoir où vous procurer ce carton si utile? Ecrivez-moi et je vous donnerai l'adresse de cette compagnie qui a certainement son représentant dans votre ville ou votre village. Envoyez-moi naturellement un enveloppe timbrée et adressée à votre nom pour votre réponse à do-

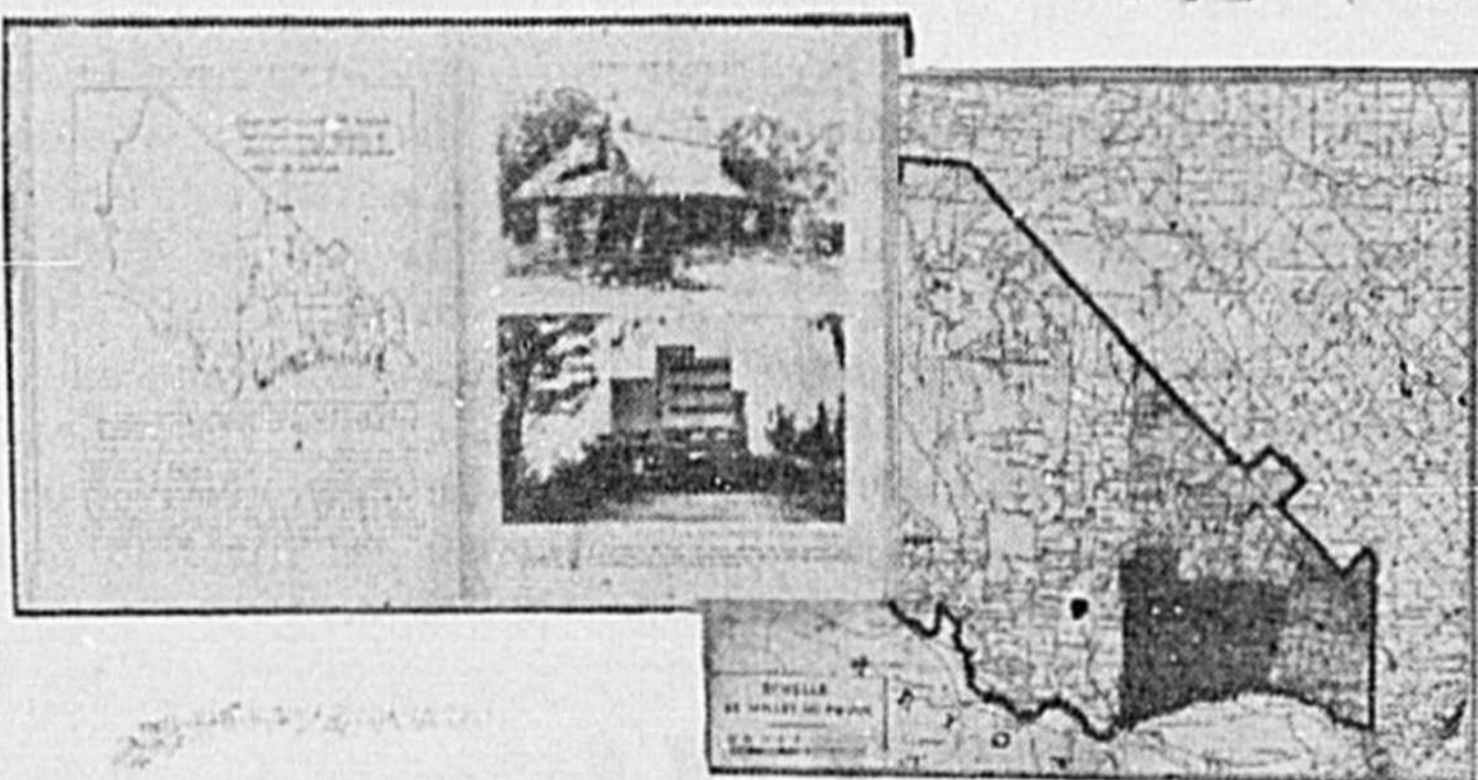
micile. Je ne puis faire de la publicité au courrier.

Question: Que veut dire rêver à un balai? à des jarrettières? aux melons? M. de Saint-Ours.

Réponse: Melons: niaiserie, incapacité; jarrettières: bonne amitié; balai: on règlera des affaires. Balayer: propreté, santé. Balayuse: vous vous casserez la jambe en sortant.

Avez-vous besoin d'un conseil? Ecrivez à Tante Odile. Elle sera heureuse de vous répondre dans ses colonnes du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à titre tout à fait gratuit si vous lui demandez des renseignements, sur la mode, l'étiquette, les soins de votre figure et de votre corps, votre caractère par votre écriture, votre prénom ou votre date de naissance, l'explication de vos rêves, la décoration de votre maison, des recettes culinaires, etc.. Envoyez vos lettres à Tante Odile du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 974, rue Roy est, apt 3, Montréal.

LE NORD DE L'OUTAOUAIS



Manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales.

La littérature régionale vient, dans notre province, de s'enrichir d'une importante publication. Il s'agit d'un manuel-répertoire de géographie et d'histoire régionales pour le Nord de l'Outaouais, c'est-à-dire la partie du Québec qui comprend les comtés de Pontiac, Gatineau, Hull, Papi-neau, Labelle, Argenteuil et une partie de Terrebonne et des Deux-Montagnes. L'ouvrage s'adresse avant tout, sans doute, aux habitants de ces comtés, mais nous estimons que l'intérêt en dépasse ces étroites frontières car on y trouvera un type, un modèle. En effet, puisque l'histoire et la géographie régionales sont au programme des écoles primaires, chaque région devra maintenant posséder un manuel du même genre.

Le Nord de l'Outaouais a été fait en collaboration. Comme nous l'apprend la préface, les auteurs sont tous des professeurs de Hull et des environs: le R. P. Louis Taché, C.S.Sp., du collège Saint-Alexandre; M. Joseph Bédard, inspecteur scolaire du district urbain de Hull; M. l'abbé Hector Legros, vicaire ecclésiastique des écoles de Hull; M. l'abbé Joseph Hébert, aumônier de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull; M. Rodolphe Maltais, inspecteur régional des écoles. On a tant dit de mal de la "vilaine" cité de Hull, qu'il nous fait plaisir de constater qu'on y trouve des hommes qui ont su mettre sur pied une oeuvre si considérable.

C'est en effet un beau et un gros volume que le Nord de l'Outaouais. Il se présente sous une attrayante couverture en couleurs, et avec cinq cent pages bien complètes.

Après avoir jeté un regard sur les feuilles de garde dessinées par le jeune Dallaire de Hull, vous lirez la préface qui, en termes exacts, vous expose la genèse de l'ouvrage, son esprit et sa méthode. Quant à la matière du livre, elle est tellement riche que nous ne pourrions qu'en donner une idée sommaire.

Il y a trois parties très nettement séparées: l'histoire et la géographie communes; — l'histoire et la géographie locales ou toutes les paroisses groupées par comtés sont sommairement passées en revue; — les appendices. Cette division claire a permis d'éviter un scellé qui a déparé plusieurs publications régionales récentes: celui d'être trop générales, trop confuses, ou au contraire trop genre compilation. La partie commune dégage admirablement la région dans son unité et ses caractéristiques historiques, géographiques, humaines et économiques. La partie locale est une esquisse très incomplète — et l'on ne pouvait attendre plus — de l'histoire de chacune des paroisses. Les appendices constituent un chapitre d'érudition très fouillé qui suppose des recherches énormes, bien ordonnées, de consultation facile: démographie, cartographie, bibliographie, statistiques, etc...

Nous croyons cependant que le livre ne serait pas présenté dans sa note caractéristique si nous ne disions un mot des illustrations et des questionnaires.

Il est rare de voir un livre à la fois si substantiel, et si richement illustré: dessins, photographies, cartes, panoramas s'y succèdent à raison de deux ou trois par pages. Il y a là une documentation intelligemment dosée, qui retiendra l'attention des jeunes et des vieux, des profanes et des techniciens. Ceux qui ont l'expérience de l'illustration des livres pourront seuls apprécier à leur juste mérite et le champ ouvert par les clichés et la variété des sources auxquelles on a puisé.

Nous avons parlé des questionnaires. Il y en a à la fin de chaque chapitre et de la partie locale est précédée d'un questionnaire très étendu. Par là, le livre garde son caractère de manuel qui paraît avoir été perdu dans certaines parties, au moins si l'on s'attend à un livre d'enseignement primaire. Le maître, l'institutrice pourront, — grâce aux questions, — simplifier certaines données du livre. Nous croyons que ces questionnaires auront une application autrement plus étendue et précieuse: ils constituent de vrais plans d'études régionales. Le Nord de l'Outaouais prend par là la valeur d'un instrument de travail incomparable.

Comme le reconnaissent les auteurs, cet ouvrage vient après bien d'autres qui ont été ou des sources ou des modèles ou des garde-fous mais, à notre sens, il les dépasse par l'alliance de qualités qu'on ne trouve dans aucun des prédécesseurs: une science accessible unie à une présentation agréable.

On peut se procurer cet ouvrage en adressant les commandes comme suit: Le Nord de l'Outaouais, Collège St-Alexandre, Pointe-Gatineau, P.Q. Prix: \$2.60, vente manuelle; — \$2.85 par la poste. Réduction de 10% à la douzaine.



Le R. P. TACHÉ, C.S.Sp., le directeur de la publication du Nord de l'Outaouais.

NOUVELLE ANNÉE

Nous serons lundi au matin d'une nouvelle année. Elle sera ce que nous la ferons. Devant nous, ce n'est pas seulement une page blanche qui s'ouvre, c'est un beau cahier tout neuf qu'il s'agit de bien commencer, car, plus tard, on aura beau se repentir d'un début d'année manqué et faire effort pour réparer, il y aura toujours les premières pages couvertes de taches et de ratures qui seraient comme un reproche constant. Que le bon Dieu guide notre main et nous aide à bien écrire notre écriture d'action, dès le début de cette nouvelle année.

Nous souhaitons une bonne année aux lecteurs et lectrices de notre journal. Nous n'entendons point par là une suite de jours où se trouverait miraculeusement assemblé tout ce qu'on est convenu d'appeler le bonheur matériel. Ce ne serait pas, d'ailleurs, une garantie du bonheur dans l'éternité. La Providence a marqué notre route de cette nouvelle année. Dociles aux leçons de la vie, marchons dans la voie de Dieu, ce sera son intérêt de nous y maintenir.

Ne demandons pas trop de choses. N'ayons pas de ces désirs fous. Apprenons à évaluer l'objet de nos aspirations. Sur-tout, méfions-nous de cette espèce de mirage qui, du petit au grand, nous trompe à tout âge. Travaillons comme les bons ouvriers de la parabole, confiants dans la justice du Maître pour payer à chacun, le soir venu, ce qui sera raisonnable.

Il nous sera peut-être avantageux, dans le cours de cette nouvelle année, d'avoir quelquefois des afflictions et des traverses. Comme nous le dit l'imitation de Jésus-Christ, elles font rentrer l'homme en lui-même et lui rappellent qu'il est, ici-bas, dans un lieu d'exil et qu'il ne doit mettre entièrement son espoir en aucune chose de ce monde. C'est aussi un bien, pour nous, de rencontrer parfois des gens qui nous contredisent et que l'on conçoit de nous une opinion mauvaise ou peu favorable, lors même que nos intentions et nos actions sont bonnes; cela contribue à nous rendre plus humbles et à nous préserver de la vaine gloire. Examinons souvent, à la lumière des années vécues, les intentions et les actions de notre passé. Tout se tient et s'ordonne dans le tissu de nos années passées, tissu au dessin merveilleux de la Providence et qui n'est pas l'oeuvre du hasard.

Nous voyons le commencement de cette nouvelle année; mais en verrons-nous la fin? C'est ce que nous ignorons. Cette nouvelle année est peut-être la dernière de notre vie. Combien cette incertitude doit nous exciter à la mettre à profit pour devenir plus pieux, plus charitables, plus appliqués à nos devoirs.

Le bon Dieu nous donne encore cette nouvelle année pour nous permettre d'expier nos péchés et de mériter une belle couronne pour le ciel. Profitons de la grâce que Dieu nous fait du don d'une nouvelle année.

Ne nous faisons pas d'illusions. Pendant cette nouvelle année, il y aura toujours en nous quelque chose qui ne peut pas changer: cette "bête" qui est la moitié de nous-même, et, avec laquelle, toute la vie il faut lutter. Luttons par la lecture de l'Évangile; lisons-le et relisons-le sans nous lasser, jusqu'à le savoir par coeur, car c'est par excellence le livre de vérité et de vie. Il fera germer en nous le bon grain et Dieu bénira la moisson de notre année que nous lui offrirons avant d'en recommencer une nouvelle.

Nous sommes-nous posés cette question: "Qu'est-ce qu'une année?" C'est une question très importante, car de sa juste solution dépend principalement le grand art de la bien passer. Passons bien l'année présente, passons la chrétiennement, saintement et notre salut est assuré.

Notre vie se compose d'années et si chacune des années qui la composent est bonne, notre vie entière sera nécessairement bonne. Ayons un programme, jetons un coup d'oeil sur les actions de nos journées qui composeront notre année; c'est ce qu'on appelle l'examen de prévoyance. Traçons-nous devant Dieu une ligne de conduite bien chrétienne, qui soit notre règle jusqu'à notre mort. C'est le meilleur moyen de ne pas être pris à l'improviste, tout étant prévu d'avance.

Pendant la nouvelle année, travaillons comme Jésus à Nazareth, entremêlant la prière à notre travail. Unissons les oeuvres charitables à cette vie d'action et de prière. A l'instar du commerçant, faisons notre caisse tous les soirs; supputons nos bénéfices et nos pertes, nos actes de vertu, nos fautes et remettons-nous à l'oeuvre avec un redoublement de ferveur.

J. Bousquet
VALCOURT

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. et Mme Armand Lussier de Granby, qui ont fait l'acquisition du restaurant de M. et Mme Albert Fournier, qu'ils ont quitté pour demeurer à Saint-Valérie.

M. et Mme Henri Bissonnette, de passage à Saint-Hyacinthe récemment où ils rendent visite à la R. Soeur Bissonnette, religieuse chez les Soeurs Grises.

Nous apprenons le retour de Mlle M.-Thérèse Lussier de l'Hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke où elle était sous traitement depuis plusieurs semaines.

MM. Amédée et Armand Lussier de passage à Magog par affaires.

Mme Paul Goyette a visité des parents à Magog.

Mlle Imelda Bouffard a été l'invitée de son amie Marie-

VIANDES FUMÉES



de HOVEY

JAMBONS
Tendres! délicieux!

PAS de bouillage préalable — si c'est un Jambon de Hovey, il est prêt à mettre au four! Et comme vous apprécierez sa saveur de porc de première qualité nourri au lait, traité à la bonne FUMÉE DE BOIS, à l'ancienne façon!

"Pienies", "Cottage Rolls" de Hovey — et Jambons Tout Cuits, aussi — ils sont délicieux!

Insistez pour avoir la marque HOVEY
chez votre marchand!
HOVEY PACKING CO. LTD.
Sherbrooke, P. Q.

Nous Vous
Souhaitons
une Bonne
et
Heureuse
Année

SOUTHERN CANADA
POWER COMPANY
LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Thérèse Lussier, en fin de semaine.

M. Guy Dupont, par affaires à Sweetsburg.

M. et Mme Evariste Breton, agronome, de passage à Québec dernièrement.

ABBEY'S
CONTRE LES
RHUMES

PETITES ANNONCES

A LOUER.— Un logement neuf, ultra-moderne, 6 grandes pièces et chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, en face du Théâtre Masko, rue Saint-Hyacinthe. S'adresser à J.-E.-W. Tétrault, Tél. 796 r 31.

\$550.00 — Lac Blanc, près de Nominique, Co. Labelle, maison 2 étages, hiver et été, face au lac, avec grand terrain. Endroit idéal pour club ou maison de repos, chasse, pêche, etc., à vendre à \$550.00. S'adresser à Edmond Désaulniers, Lac Blanc, (Bellierve) Co. Labelle.

A LOUER, logements de 5, 6, 8 pièces. Bien situés près des manufactures. Aussi beau grand logis sur la rue Giroard. A prendre immédiatement ou au mois de mai. S'adresser à la succession Eugène Benoit, 90, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE.— Plusieurs propriétés à vendre, prix raisonnable. Conditions faciles. Aussi beau grand terrain 50 x 100 sur la rue Laframboise. Autres terrains dans le Bourg-Joli, paiements différés. Voyez nous avant d'acheter ailleurs. Succession Eugène Benoit, 90, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

De \$5.00 à \$12.00
Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé
au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

EMPRUNT D'ARGENT

Les Syndics et les Marguilliers de la nouvelle paroisse du Précieux-Sang, auraient bientôt besoin d'emprunter un assez fort montant à 3%. Prière de s'adresser au curé, M. l'abbé E.-A. Martel, 199, rue Giroard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE.— 90 belles peaux de renards argentés, prix modéré. S'adresser à F.-X. Paradis, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Tél. 1054W 3046-

Nous vendons, réparons, et échangeons toutes marques de RADIOS neufs et usagés. Grand choix de radios usages en bon ordre
TURCOTTE & GELINAS
67, rue Saint-Antoine. Tél. 1095 W

TÉL. BUREAU 224 RÉM. 241
Dr LUCIEN GABOURY
CHIRURGIEN-DENTISTE
182, RUE CASCADES
BUREAU DE BUREAU DE 9 H. À 9 H.

Tél. 776 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-Électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

Leçons de Piano
JEAN JOLIN
Organiste à la Cathédrale
3, rue Sainte-Anne Tél. 558

Garde-Malade
demande
CAS PRIVÉS
S'adresser à
Mlle MARGUERITE ADAM
G. M. E.
6883, ave de S.-Vallier Montréal
Tél. Dollard 8474

La Californie
VOUS INVITE
BILLETS ALLER et RETOUR
à PRIX REDUITS
de SAINT-HYACINTHE, Qué.
remière Classe — — \$143.60
Classe Intermédiaire — — 127.30
Classe voiture ord. — — 110.65
Fuyez les frimas de l'hiver septentrional... évadez-vous vers le pays de l'éternel été... allez jouer au golf sous le ciel bleu ou prendre vos ébats sur une plage ensoleillée. Des vacances d'hiver en Californie ne sont pas dispendieuses.
Vous avez le choix de la route et les billets sont valables pour le voyage direct ou via les Montagnes Rocheuses canadiennes, Vancouver, Victoria à San Francisco, à l'aller ou au retour ou dans les deux sens.
Tous renseignements de l'Agent
Pacifique Canadien

Cité des Trois-Rivières
Obligations 4%
Échéances:
1er mai 1939 à 1951
1er novembre 1939 à 1951
Placement légal pour les biens d'autrui dans la Province de Québec et pour les compagnies d'assurance au Canada.
Les modalités de l'emprunt sont données dans le prospectus dont nous fournirons copie sur demande.
PRIX D'EMISSION
Échéances de 1939 à 1950: 101
Échéance de 1951: 100
(plus l'intérêt couru)
L.-E. DUROCHER
représentant pour la région de St-Hyacinthe
Grand Hôtel, St-Hyacinthe
L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
84 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL
Québec Trois-Rivières Paris Ottawa Toronto
Bruxelles

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE
DOW
BIÈRE
Old Stock

Bien des gens aimeraient parler à la radio,
Mais pour notre ami Jos, c'est bien tout le contraire:—
Boire une bonne DOW, ça fait mieux son affaire,
Que de s'égosiller à jaser au micro.

LE PROJET DE TUNNEL ET LE RÈGLEMENT No 520

TUNNEL PROJETÉ A SAINT-HYACINTHE

La question du tunnel projeté à la rue Sainte-Anne, sous les voies du chemin de fer *Canadien National*, en est une qui passionne sûrement l'opinion dans notre ville. Il y a longtemps que le besoin d'un tunnel se fait sentir, entre la partie neuve de Saint-Hyacinthe, dite Bourg-Joli, et les autres quartiers. Aussi la plupart des citoyens, et nous en sommes, approuvent en principe l'idée d'un tunnel. De même l'immense majorité des citoyens sont favorables à des travaux publics, susceptibles de donner du travail à ceux qui, chez nous, sont dans le besoin. Le conseil municipal, d'autre part, semble avoir été fort maladroite dans sa façon d'envisager la construction d'un tunnel et de procurer du travail aux chômeurs. Le règlement d'emprunt no 520, tel qu'il sera soumis aux contribuables-propriétaires, pour approbation ou rejet, en est une preuve. On y trouve à la fois toutes sortes de choses. Il est rempli de pièges à loup. Dans ses grandes lignes, on y trouve au moins trois points importants: 1o. la question du tunnel; 2o. des crédits pour travaux publics, et indirectement de chômage; 3o. des crédits rétroactifs, destinés à payer des travaux municipaux déjà exécutés. De sorte que ceux qui sont appelés à se prononcer sur le règlement auront toutes les raisons d'être embarrassés. S'ils votent contre le règlement à cause du tunnel, ils voteront contre les travaux projetés, destinés à soulager la population. S'ils votent contre la façon illégale d'emprunter de l'argent pour payer des travaux déjà faits, ils voteront contre le projet de tunnel et les travaux à exécuter. S'ils votent en faveur du tunnel, ils voteront en même temps pour un programme de travaux qui ne leur convient peut-être pas, et aussi pour un emprunt illégal.

L'EXPERIENCE DU STADE

De toutes les couleuvres à avaler dans le règlement, la plus grosse est celle du tunnel. On ne sait pas au juste ce qu'il coûtera, et la construction projetée comporte la fermeture des traverses à niveau des rues Laframboise et Bourdages. On se rappelle l'expérience du stade municipal, encore inachevé. Quand il fut d'abord question du stade, il devait coûter \$100.000. Et l'on se proposait d'en faire payer une partie par les gouvernements fédéral et provincial, en vertu des lois sur le chômage. Il ne vint jamais d'octroi, et pour cause. Les \$100.000., ont été empruntés et dépensés, et le stade n'est pas terminé. Le règlement 520 présente un paragraphe autorisant les autorités municipales à dépenser un nouveau montant de \$30.000., pour le stade. Rien ne dit cependant que ce sera la fin. Le stade coûterait \$200.000., d'ici à sa complétion, que personne n'en serait surpris. On marche, mais sans savoir où l'on va. Et il semble qu'il n'en sera pas autrement du tunnel qu'on se propose de construire à la rue Sainte-Anne.

DES CHIFFRES A EXAMINER DE PRES

D'après les chiffres livrés au public, le tunnel coûtera \$270.000., dont les autorités fédérales paieront 70 pour cent. Cela, c'est l'affaire présentée en gros. Or il n'est pas question, dans ce prix de \$270.000., des frais à encourir pour les travaux d'approche du tunnel, du coût de la canalisation qui suivra, des déboursés à prévoir pour les expropriations. Le règlement 520 prévoit \$50.000., pour le tunnel. Ce n'est sûrement pas assez, en regard du seul chiffre donné de \$270.000.. Car l'ordonnance de la Commission des Transports spécifie clairement que les autorités fédérales paieront \$201.000. Or, entre \$201.000., et \$270.000., il y a un écart de \$69.000. Si le conseil de ville est capable de payer \$69.000., avec \$50.000., il est plus habile que bien des gens. Sans compter, comme dit plus haut, que rien n'est prévu pour approches, canalisation et expropriations. D'autre part, aucun plan définitif n'a été terminé quant au tunnel. De sorte que le coût réel peut être tout autre que celui que l'on présente. Il se dit aussi que d'autres estimés existent, qui fixent à \$310.000., le coût probable du tunnel. Si l'on ajoute les frais non prévus, il ne serait pas étonnant de se trouver en face d'une dépense de \$400.000., environ. Dans ce cas, la ville paierait quelque 50 pour cent, puisque le gouvernement fédéral ne s'engage que pour \$201.000. Cela signifie que les propriétaires maskoutains seront appelés avant très longtemps à donner un vote sur un nouveau règlement d'emprunt. On ne paye pas \$200.000., avec \$50.000.

DEUX TRAVERSES DISPARAITRONT

Si encore le tunnel tel que projeté, même au coût énorme de \$400.000., était de nature à donner satisfaction, ce serait à demi-mal. Or il s'en faut que les citoyens en soient contents. Car le tunnel entraînera la disparition des deux traverses à niveau des rues Laframboise et Bourdages. Cela veut dire que toute la circulation des voitures, entre le Bourg-Joli et le centre de la ville, sera dirigée sur un seul point: le tunnel de la rue Sainte-Anne. On imagine déjà l'embouteillage. Du fait du tunnel, la plupart des propriétés du Bourg-Joli, celles des rues Bourdages et Laframboise, seront fortement dépréciées. Le Bourg-Joli sera par rapport aux autres quartiers de la ville dans un état d'infériorité, en ce qui concerne la protection contre l'incendie, à cause d'une voie unique de communication, et les taux de l'assurance-feu sont

susceptibles d'y augmenter. Le commerce des rues Laframboise et Bourdages, assez considérable, devra compter avec une baisse, amenée par le détournement de la circulation normale. Les enfants qui fréquentent l'Ecole Mercier, rue Sainte-Anne, seront exposés à de plus grands dangers, dus à une circulation triplée et même quadruplée, car celle de la route nationale Sorel-Saint-Hyacinthe-Granby, devra y passer.

RAISONNEMENT QUI SENT LE SOPHISME

Voilà ce que le conseil de ville veut imposer aux citoyens. Nous disons bien imposer, car on paraît déterminé à construire le tunnel coûte que coûte, et quel que soit le sentiment de la population. C'est ce qui ressort des discours prononcés dimanche dernier à l'assemblée du Marché Centre, convoquée par le maire de la ville, l'hon. T.-D. Bouchard. Le maire et l'échevin Victor Chabot auraient dit en toutes lettres qu'il ne s'agit pas, pour les propriétaires, de se prononcer pour ou contre le tunnel, que sa construction est décidée, imposée même par la Commission des Transports. En votant sur le règlement 520, a-t-on ajouté, les propriétaires diront seulement s'ils veulent un paiement reparté sur trente ans, ou s'ils préfèrent un paiement en une seule année. Tout cela nous paraît bien sentir le sophisme, car la Commission des Transports n'a pas à faire de lois chez nous, et le conseil municipal est incapable de contracter un emprunt dépassant le montant de \$8.000., sans le consentement des contribuables-propriétaires. Il est certain que ces derniers sont traités cavalièrement en l'occurrence, et ils rejeteraient le règlement 520 qu'ils ne seraient nullement à blâmer. Ce règlement, comme dit plus haut, comporte trop de choses. On aurait dû soumettre un règlement relatif au tunnel, puis un autre relatif aux autres questions pendantes.

MALADRESSE DU CONSEIL

Dans toute cette affaire, le conseil municipal paraît s'être conduit avec une maladresse peu ordinaire. Il prétend aujourd'hui que le tunnel, avec disparition des traverses des rues Laframboise et Bourdages, est imposé par la Commission des Transports. D'autre part, il est clair que c'est lui qui a demandé le tunnel auprès d'Ottawa, en spécifiant que les deux traverses nommées devraient être fermées. On en trouve la preuve dans les minutes de l'hôtel de ville, en date du 2 mai, 1938. C'est précisément les échevins Paul Richer et Victor Chabot, qui ont recommandé la fermeture des traverses, et l'on sait que deux autres échevins, amis et partisans du maire Bouchard, MM. Picard et Larchevêque, se sont opposés. Bien plus, à l'assemblée de dimanche dernier, Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, a raconté qu'il s'était entremis auprès d'Ottawa pour obtenir un octroi relatif au tunnel, et ce à la demande du conseil municipal. Ce qui revient à dire que le conseil dans son ensemble veut la fermeture des traverses sus-nommées, et qu'il essaye aujourd'hui de faire porter, par la Commission des Transports, la responsabilité de cette fermeture.

PRETENTION D'ORDRE PUERIL

Quant à la prétention que la Commission des Transports nous impose le tunnel, avec tous ses embarras et inconvénients, un coût qui peut être pyramidal, elle ne tient pas debout. Depuis quand notre conseil de ville consent-il à se laisser conduire de l'extérieur, en ce qui regarde ses propres affaires? Dans l'hypothèse où le conseil ne voudrait pas du tunnel, il trouverait sûrement le moyen d'en empêcher la construction, quoi qu'en pensât la Commission des Transports. S'il n'était pas disposé à dépenser \$100.000., ou \$200.000., à même le trésor municipal, il ne tolérerait sûrement pas qu'un corps public quelconque, d'Ottawa ou d'ailleurs, l'obligeât à cette dépense. Le conseil a partie liée avec la Commission des Transports, ou plutôt c'est lui qui a fait pression auprès de la Commission, anxieux qu'il était de présenter chez nous, à tout prix, un programme de travaux publics, vu l'impossibilité où se trouve le maire de la ville, M. Bouchard, à obtenir pour nos chômeurs des travaux réguliers de chômage.

SI LE CONSEIL AVAIT VOULU

Si vraiment le conseil avait voulu le tunnel, mais sans la fermeture des traverses des rues Laframboise et Bourdages, il aurait procédé autrement qu'il n'a fait. Il aurait commencé par ne pas proposer lui-même cette fermeture. Sans doute aurait-il obtenu un peu moins d'Ottawa, mais le tunnel aurait été quand même possible. N'est-il pas prévu dans les statuts que le gouvernement fédéral se charge de quelque 50 pour cent des déboursés, dans les cas de disparition de traverses à niveau? Procédant ainsi, on aurait pu construire le tunnel à la rue Sainte-Anne, et garder quand même les traverses des rues Laframboise et Bourdages. C'est cette attitude qu'il aurait fallu prendre avec énergie. Mais le conseil tenait sans doute à la différence de 20 pour cent. Il lui a sacrifié les intérêts d'un grand nombre de citoyens, et il crée en même temps dans notre ville une situation intenable. On a remarqué d'ailleurs qu'aucun des orateurs, à l'assemblée de dimanche dernier, n'a touché à cet aspect de la question. Et ce malgré un article de notre

journal, qui se soulignait abondamment. Après avoir tant fait pour le développement du Bourg-Joli, on l'isole pratiquement du reste de la ville, et c'est le conseil seul qui en est responsable.

FAÇON BRUTALE DE PROCEDER

La question du tunnel et le règlement 520 ont pris la population par surprise, à la toute dernière minute, en cette fin d'année 1938. Il y avait des mois que l'on ergotait autour du tunnel projeté, et personne ne pouvait prévoir une décision rapide. Du jour au lendemain, on annonça la construction et l'octroi fédéral. Le règlement 520 fut ensuite rédigé, et l'on y inséra tout ce qu'il était possible, y compris des détails d'administration qui n'avaient pas le moindre rapport avec le tunnel. L'assemblée où le public devait être éclairé sur ce qui se préparait, fut convoquée en plein jour de Noël, au moment où nombre de gens étaient dans l'impossibilité d'y assister. Au cours de cette assemblée, on y alla de façon littéralement brutale, en s'adressant aux contribuables: quoi que vous en pensiez, que le projet de tunnel vous plaise ou non, il sera mis à exécution. Ce n'est pas tout. Après cette assemblée qui n'en fut pas une, pour la majorité des intéressés, on fixe la votation aux premiers jours de janvier prochain, les 3 et 4, avant que les propriétaires aient le temps de se ressaisir et de savoir vraiment de quoi il retourne. En fait d'administration arbitraire, on n'a pas encore vu le pareil dans notre ville, — qui en a pourtant connu d'autres.

UN MOTEUR DE \$40.000.

Parmi les crédits demandés par le règlement 520, il en est un de \$40.000., pour l'achat d'un moteur Diesel à la centrale électrique. On sait depuis longtemps que notre municipalisation de l'électricité coûte les yeux de la tête. Or l'achat prévu d'un nouveau moteur, laisse facilement entendre que nous n'en avons pas fini de dépenser pour la centrale. Le nouveau moteur serait nécessaire parce que les clients de la ville ont augmenté en nombre d'une centaine. Est-ce à dire qu'il nous faudra acheter un moteur de \$40.000., chaque fois que la ville aura cent clients de plus? A ce compte, la centrale dévorera le plus clair des revenus municipaux. Car la centrale est appelée à avoir des clients, ou à n'en pas avoir. Si le déboursé initial accommode seulement 800 clients, s'il faut sacrifier \$40.000., pour servir 100 clients additionnels, cela veut dire que la ville aura à envisager une dépense de \$320.000., à travers les années, pour assurer ses services chez 1.600 clients, ou le double de ce qu'elle avait il y a un an. En d'autres termes, moins la centrale aura de clients, à partir d'un certain nombre, et mieux ce sera pour les finances municipales.

CREDITS GONFLES, ET POURQUOI?

Un autre point qui rend perplexé, est celui qui a trait à une somme de quelque \$18.000., pour payer les travaux exécutés l'été dernier sur le terrain de *base-ball* de la ville. A l'origine, ces travaux devaient être payés à même les surplus accumulés. Or il y avait des surplus, ou il n'en existait pas. Si les surplus étaient réels dans le temps, pourquoi a-t-on besoin aujourd'hui de \$18.000? S'ils n'existaient pas, pourquoi les a-t-on fait miroiter aux yeux de la population? Est-ce qu'on emprunterait aujourd'hui pour verser l'argent à la caisse, tout simplement, quitte à l'employer plus tard à des usages divers, selon les circonstances? On pourrait en dire autant d'autres crédits, apparemment gonflés à première vue, mais qu'il serait trop long de disséquer ici. Ainsi, par exemple, de la somme de \$5000., pour plaques indicatrices. Ainsi d'une somme de \$35.000., pour l'achat de terrains de la Société d'Agriculture du comté, quand \$25.000., seraient suffisants. En regard de tout cela, \$40.000., environ devront payer des travaux publics exécutés dans le passé, et c'est autant qui ne soulagera pas les chômeurs de demain. Sans compter que cette façon d'emprunter après exécution est illégale.

LA DETTE MUNICIPALE DOUBLEE EN CINQ ANS

Comme corollaire final à ces réflexions, disons que l'on est en train de compromettre de façon définitive le crédit de Saint-Hyacinthe. L'emprunt de \$410.000., et les précédents auront doublé en cinq ans la dette municipale, qui était de \$1.711.653.15 au dernier rapport, et qui se trouvera portée à \$2.121.653.15. Le seul règlement 520 représente une augmentation de 25 pour cent près. En regard de ces chiffres déjà formidables, il faut rappeler les dettes des commissions scolaires, qui seront payées elles aussi par l'ensemble de la population. Cet aspect de la situation n'est pas à négliger, au moment où l'on se propose de construire deux nouvelles écoles, une dans le Bourg-Joli et une dans le quartier 5, et où s'étudie la possibilité d'en donner une troisième au Bourg-Joli. Si l'on n'y prend garde, la situation financière de notre ville sera bientôt désespérée, car rien ne garantit que nous sommes prêts à nous arrêter sur le chemin des emprunts. Quelques citoyens voient déjà

poindre la menace d'une taxe municipale de vente, comme celle qui existe à Montréal, et ils n'ont pas complètement tort. On doit tenter l'impossible pour garder intact le crédit de la ville. C'est aux citoyens que ce devoir importe, si le conseil municipal s'en désintéresse.

Harry BERNARD

* * *

N.D.L.R.— Nous apprenons à la dernière minute, au moment où l'article ci-dessus est prêt à aller sous presse, que le conseil municipal est à prendre des mesures pour que le projet de tunnel soit moins odieux que dans sa première teneur. Un *caucus* du maire et des conseillers a eu lieu mercredi soir, au cours duquel il aurait été décidé de faire des démarches auprès de la Commission des Transports, pour obtenir que les traverses à niveau des rues Laframboise et Bourdages restent définitivement ouvertes, pendant dix heures chaque jour, soit de 8 hres du matin environ à 6 heures du soir. Les passages souterrains des rues Laframboise et Bourdages seraient construits quand même, et le tunnel ne serait que pendant la nuit le seul point de communication, pour les voitures, entre le Bourg-Joli et les autres quartiers de la ville. Nous croyons savoir que le maire de la ville, M. Bouchard, adressera ces jours-ci une lettre circulaire aux citoyens, leur faisant part du changement projeté au tunnel également projeté. Ce que nous rapportons ici est cependant basé sur des rumeurs seulement, le *caucus* de mercredi ayant été secret. En en prenant connaissance, les citoyens gardent le droit de rester sceptiques. Ne leur a-t-on pas représenté il y a quelques années, dans certains milieux, que la centrale électrique ne serait jamais construite, malgré la campagne faite en sa faveur, et n'a-t-on pas prétendu, il y a un an, que le stade municipal serait en partie construit à l'aide d'octrois de chômage? Nous croyons savoir également que la Commission des Transports consentirait à laisser ouvertes les traverses des rues Laframboise et Bourdages, si la ville acceptait de payer le salaire des gardiens de ces traverses. Il semble que ce serait là une solution au problème qui se pose. D'autant plus que les passages souterrains aux rues Laframboise et Bourdages, au coût de \$53.000., ne seraient plus nécessaires. Dans l'ensemble cependant, la question à l'étude a tellement d'envergure qu'on devrait la considérer de nouveau, et à fond, avant d'arriver à une conclusion.

H.B.

Document à relire

Des minutes du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, en date du 2 mai, 1938:

"Le conseil prend connaissance d'un rapport de l'ingénieur concernant l'endroit qu'il recommande pour la construction d'un tunnel sous les voies du C.N.R., ainsi que le coût probable de ce projet.

"L'échevin Picard, propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, que ce conseil s'adresse au gouvernement du Canada et à la Commission des Chemins de Fer, pour obtenir la construction d'un tunnel sous les voies ferrées du *Canadien National Ry.*, afin que la partie nord de la cité soit constamment reliée avec les autres quartiers de la ville, ainsi que les octrois ordinairement votés pour des travaux de cette nature.

En amendement l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Chabot, que ce conseil, après avoir examiné et approuvé les plans préparés par l'ingénieur de la ville pour la construction, rue Ste-Anne, d'un tunnel pour véhicules et piétons, et de deux passerelles, rue Laframboise et Bourdages, permettant aux piétons de traverser les voies ferrées alors que ces dites dernières rues seront fermées à la circulation des voitures, s'adresse au Gouvernement du Canada et à la Commission des Chemins de Fer pour y faire approuver ce projet et obtenir les octrois qui sont ordinairement votés pour la disparition des passages à niveau.

L'amendement, mis aux voix, est adopté, les échevins Picard et L'Archevêque votant contre, l'échevin Picard affirmant qu'il n'est nullement opposé au projet de tunnel ni à la demande d'octroi, mais qu'il n'approuve pas la fermeture à la circulation des voitures de deux des plus anciennes voies de communication du centre de la cité avec l'extérieur."

Saint-Hyacinthe, le vingt décembre mil neuf cent trente-huit.

Vraie copie.

M.-A. DAVID,

Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

NOS CAMPAGNES

STE-HÉLÈNE

La messe de minuit fut célébrée avec solennité dans notre belle église décorée avec goût pour la circonstance. Le Minuit chrétien fut chanté par M. Paul Lussier, M. l'abbé J. Morin officiait au maître-autel, pendant que M. l'abbé Ernest Dubé du Séminaire de Saint-Hyacinthe disait ses trois messes à l'autel de St-Joseph. La communion fut donnée aux nombreux fidèles par le R. Père P. A. Lemay, O.P., de Saint-Hyacinthe et par M. l'abbé E. Dubé. Mme Josaphat Barnabé était à l'orgue et la chorale mixte sous l'habile direction de M. Philias Trotter de Montréal chanta la messe de Charles Gounod. A la messe de l'Aurore les anciens Noël furent chantés et le cantique l'Ange et l'Âme fut très bien rendu par M. Philias Trotter et Mlle Lucille Fafard. La Grand-messe a été chantée par le R.P. P.-A. Lemay, O.P., du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

—En visite à Noël chez M. Z. Sawyer, M. et Mme Isidore Dionne, M. Lucien et Mlle Lucille Dionne, M. et Mme Ovide Dionne et leurs enfants Jacques et Jacqueline, M. Roméo Ferland et M. Fernand Paré de Drummondville, M. et Mme

Zéphirin Roy et leurs enfants Gérard et Thérèse de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Wilfrid Dufault sa fille Mlle Gabrielle garde-malade à l'hôpital Pasteur de Montréal.

—Chez M. Jos. Messier M. et Mme Vaillancourt de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Eusèbe Petit leurs enfants MM. Maurice et Rosaire, Mlles Irène et Emilienne de Saint-Hyacinthe ainsi que M. Gérald Despatie de Montréal.

—Le jour de Noël chez M. et Mme Joseph Laférière recevait à dîner M. et Mme Wilfrid Messier, M. et Mme Méville Dupuis, ainsi que M. et Mme Albert Laplante.

—Chez M. Toussaint Forest ses enfants M. et Mme Albert Forest de Waterbury, Con. M. et Mme Georges Lafleur de Bristol Maine, qui visiteront aussi d'autres parents.

—Chez M. P.A. Lessard, M. et Mme Simon Masson, M. et Mme Philippe Poirier et leur bébé Louise, Mlle Simone Masson, M. Gilles Masson et Mlle Schamper de Drummondville.

—M. Joseph Laférière a été élu marguillier en remplacement de M. N. Brouillard, sortant de charge.

MARIEVILLE

Le club de goret de Marieville, sous l'habile direction des trois frères Pichette, désire rencontrer tous les clubs environnants. Pour informations, s'adresser à A. Pichette, Tél. 49.

—Mlles Marie-Reine Choquette et Françoise Provost, G. M., de l'hôpital St-Jean, de passage chez leurs parents en fin de semaine.

—M. Eugène Aubin de passage à Granby dimanche.

—Vendredi soir dernier, le Père Noël était de passage chez Mme H. Dagenais, où il faisait la traditionnelle distribution de cadeaux-souvenirs aux visiteurs.

—Samedi dernier eut lieu à l'Hospice Ste-Croix une soirée donnée par une troupe montréalaise. La pièce "Le Sublime Pardon" a remporté un beau succès, bien que ce fut au temps des fêtes.

STE-ANGÈLE

M. Sylvio Giroux et Mlles Cécile et Marie-Paule Dubuc, de Saint-Césaire, chez M. Donat Turmel.

—MM. Raoul Boulais et Georges Ostiguy et leurs familles, de Farnham, chez M. Omer Boulais.

—M. et Mme Séraphin Ledoux, leurs filles Antoinette et Fleur-Ange Ledoux, M. Rosario Robert de Rougemont, de passage à Montréal.

—M. et Mme Boulais, de Ste-Brigide, en visite chez Mme Edmond Boulais en fin de semaine.

THEATRE CORONA

Le film "Pépé le Moko", tant attendu des cinéphiles, prend l'affiche le 1er janvier au Corona. Cette oeuvre bien typique du cinéma français a servi de modèle à tous les studios étrangers qui ont voulu nous donner une réelle image de la Casbah et de ses habitants.

"Pépé le Moko" est un film d'atmosphère et en même temps une étude de moeurs. Dès le début du film nous pénétrons dans ce quartier cosmopolite d'Alger, la Casbah où fourmille un monde bien étrange, dangereux et attirant aussi. Là, le maître incontesté c'est Pépé le Moko. C'est un chef dans son genre. Il est fort, on l'aime; il est charmant, on le craint. C'est un homme curieux, fascinant.

Mais malgré sa force, malgré la satisfaction d'être un maître puissant Pépé s'ennuie. Il a la nostalgie de Paris, du petit quartier d'où il vient mais où il ne peut retourner car la police le guette. Sortir de la Casbah... c'est aller droit vers la prison.

Sur ce thème de la bête en cage Julien Duvivier nous a donné un très beau film et Jean Gabin, de son côté, fait la plus saisissante création de sa carrière. On n'imagine pas un autre que Jean Gabin dans ce rôle. Il est l'interprète rêvé. A ses côtés la dramatique Line Noro, la belle et mystérieuse Mireille Balin et le dangereux Lucas Grilloux qui se surpasse dans le rôle du policier Sliman. N'oublions pas Charpin qui dans le rôle d'un informateur crapuleux réussit le meilleur "moreau" du film. Tous les rôles épisodiques du film sont tenus par des artistes de même valeur.

"Pépé le Moko" est appelé à un retentissant succès parce qu'il nous offre un spectacle nouveau, une atmosphère inconnue jusqu'ici et un scénario qui ne ressemble à rien de ce qu'on a exploité auparavant.

Au même programme, la direction du Corona présentera le dernier film du toujours populaire Henry Garat: "Au Soleil de Marseille".

L'aversion d'un industriel marseillais pour le sport et l'amour de sa fille pour un employé sportif commandant aux complications sentimentales et burlesques fait de cette comédie à couplets l'une des plus amusantes de l'année.

Aux côtés d'Henry Garat, qui est le sympathique héros sportif de l'intrigue sentimentale, la bouffonnerie du Marseillais Gorlett et du Bruxellois Henri feront la joie des spectateurs. Les rôles féminins sont agréablement tenus par Mireille Ponsard et Germaine Sablon la sœur de Jean Sablon.

De jeudi à samedi inclusivement les films au programme seront: "La Coqueluche de ces Dames" avec le joyeux Bléset et Lisette Lanvin "Les deux Gosses" avec les petits Serge Grave et Jacques Tavol, Maurice Escande et Annie Ducaux. Le film anglais sera "Two Gun Law" avec Charles Starrett. Réservez vos billets d'avance pour le grand spectacle de nuit le 31 décembre. Le Corona vous présentera pour la première fois au Canada "LE COURRIER DE LYON" avec Pierre Blanchard. "Vacances payées" avec Duvalès. Prix à la portée de toutes les bourses. Admission, 40.

SAINT-LIBOIRE

Le 11 décembre a été baptisé Joseph-Henri-Gabriel, fils d'Emile Lépine et de Juliette Montmarquette. Parrain et marraine Henri Montmarquette et Maria Bienvenue.

—Le 15 décembre, a été baptisé Louis-Joseph-Gilles, fils d'Albert Beaugard et d'Eglantine Gaumont. Parrain et marraine Louis Bélanger et Antoinette St-Onge.

—Le 18 décembre a été baptisée Marie-Jeanne, fille d'Adory Cordeau et d'Irène Dion. Parrain et marraine Henri Dion et Eva Plante.

—Le 20 décembre a été baptisé Damase-Jean-Paul, fils de Arthur Dufresne et de Cécile Cordeau. Parrain et marraine Damase Bouthot et Angéline Dufresne.

—Le 27 décembre il y eut mariage entre Paul Authier, fils de M. Emile Authier et Laurette Rodier, fille de M. Hormidas Rodier.

—M. Lucien Messier, de St-Barnabé s'est porté acquéreur du garage de M. Arthur Plante. Ce dernier est allé s'établir à Asbestos.

—Le 8 décembre 16 jeunes filles ont été reçues Congréganistes Enfants de Marie. La cérémonie fut très impressionnante. Il y eut du beau chant. Les actes de consécration furent lus par Mlles Evangéline Bousquet et Berthe Beaudry. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. Père Brosseau, O.P.

—MM. André, Marcel, Denis Lemonde, Gabriel et Marcel Deslauriers, Jean Bousquet, élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, dans leurs familles pour les vacances.

—M. Edouard St-Georges, cordonnier, a été élu marguillier, en remplacement de M. Henri Roireau.

—On annonce une retraite fermée pour jeunes filles de la paroisse du 26 janvier au 29.

THEATRE MASKA

Deux beaux films, dont un provoque à tout moment le fou-rire des spectateurs, sont au programme du théâtre MASKA aujourd'hui et demain. La comédie, qui est extraordinaire de gaieté, a pour titre: "We're going to be Rich" ("Nous allons être riches") et met en vedette l'inimitable Gracie Field et Victor McLaglen. L'autre attraction est un film qui transpose à l'écran un des plus fameux romans de Zane Grey: "Mysterious Riders". On verra en outre un autre épisode dramatique de la série Wild Bill Hickok et les nouvelles Fox Movietone.

Les 1er et 2 janvier, un des plus grands films de l'année 1938 tiendra l'affiche au Maska. Nous voulons parler du film "Suez" qui reproduit à l'écran quelques-uns des épisodes les plus dramatiques de la construction du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps. Les amateurs de scènes exotiques seront ici servis à souhait. Tyrone Power, Loretta Young et l'artiste française Annabella tiennent les principaux rôles dans cette vue.

Comme attraction supplémentaire, on verra une comédie dramatique intitulée "One Wild Night", vue pleine de mystère où l'attention du spectateur est tenue continuellement en suspens. Des sujets courts spéciaux compléteront le programme. Il ne faut pas oublier que le 1er janvier, nous aurons aussi au Maska les représentations de vaudeville en matinée et en soirée, par des artistes de variétés importés directement de New York et de Montréal. Le 2 janvier étant jour de fête, il y aura représentation continue de 1 heure de l'après-midi à la fermeture, et les prix d'admission seront ceux des jours de fête.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la direction du Théâtre Maska donnera une grande soirée de gala pour marquer l'entrée de la nouvelle année. Cette représentation aura lieu samedi soir, 31 décembre, et commencera à 11 heures 15. N'oublions pas l'heure. On verra sur la scène cinq (5) actes de vaudeville d'une extrême originalité et sur l'écran, le grand film "52nd Street" qui nous représente des scènes spectaculaires de la vie décevante de New York sur cette grande artère qui est 52nd Street. Dans cette vue le chanteur Kenny Baker, Leo Carillo et Ian Hunter tiennent les principaux rôles. Des sujets courts compléteront le programme.

De mardi à jeudi inclusivement, les 3-4-5 janvier, deux grands films seront au programme du Maska, d'abord une vue de la fameuse famille Hardy, intitulée: "Out West with the Hardys", puis une vue d'un genre nouveau: "Army Girl", avec Preston Foster et Madge Evans. Des sujets courts spécialement choisis compléteront le programme.

Pour les jeunes gens et hommes mariés à la fin de février.

—M. l'abbé Armand Laliberté, professeur au Séminaire, dans sa famille pour le temps des fêtes.

—MM. Théberge et Côté, présidents des Commissions scolaires ont accompagné M. le vicaire pour les examens dans les écoles de la campagne et du village. Ces examens ont été très satisfaisants.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. et Mme Gérard Brillon sont les heureux parents d'une fille baptisée Madeleine-Jacqueline-Marie-Lys. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Noisieux, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Laurent Noisieux est née une fille baptisée Marie-Rose-Anna-Hélène.

—M. et Mme T. Daigle et M. Arsène Sénécal recevaient un groupe d'amis samedi dernier.

—M. et Mme X. Grenier sont allés à Montréal, lundi.

—Mlles Berthe, Cécile et Germaine Chicoine étaient de passage dans la métropole samedi dernier.

ROUEMONT

Est décédée ces jours derniers à l'hôpital St-Jean, Mlle Dolores Despots, 18 ans. Elle laisse dans le deuil, une sœur Mlle Béatrice de Montréal; deux frères, dont le R.F. Paul des FF. des Ecoles Chrétiennes et Roland de Rougemont. Les funérailles eurent lieu dans cette paroisse ainsi que l'inhumation. Les porteurs étaient MM. Rosaire Normandin, François Meunier, Jean-Paul Forand, M. St-Liboire. La levée du corps fut

faite par M. l'abbé E. Fournier curé qui chanta aussi le service.

—M. Homère Beaugard a été nommé marguillier en remplacement de M. Albert Charon sortant de charge.

—Mlle Parmélia Paquette, G.M.E., de Montréal a passé quelques jours chez sa sœur Mme Paul L. Daigle.

—Samedi dernier est décédé subitement au couvent des SS. de St-Joseph, R. Soeur Saint-Rémi, née Prudence Rhéaume dont l'inhumation eut lieu à Saint-Hyacinthe mardi.

Depuis 24 ans les annonces de Vicks sont contrôlées par un conseil de médecins

MON NEZ EST DÉJÀ DÉGAGÉ

DORÉNAVANT, EMPLOYEZ-LE PLUS TÔT, ET AIDEZ À EMPÊCHER BIEN DES RHUMES DE SE DÉCLARER

Voici une médication destinée spécialement au nez et à la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débent. Employé dès le moindre renflement ou éternuement—quelques gouttes dans chaque narine—il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer. . . . Même quand votre tête est très prise, par suite d'un rhume négligé, le Va-tro-nol détache les mucosités tenaces, réduit le gonflement des muqueuses—et vous permet de respirer de nouveau librement.

VICKS VA-TRO-NOL

VOUS SENTEZ LE MÉDICAMENT QUI COMMENCE À AGIR

Plus employé que tout autre remède de ce genre.

CORONA

Lundi, 2 janvier et vendredi, 6 janvier
SPECTACLE CONTINUËL à compter de 1 hre

Réservez maintenant vos billets pour le
GRAND SPECTACLE DE NUIT, SAMEDI, 31 DEC.

PROGRAMME SE TERMINANT LE 4 JANVIER

Jean GABIN

DANS

"PÉPÉ LE MOKO"

MIREILLE BALIN
LUCAS GRILLOUX
LINE NORO
CHARPIN

A ÊTE COPÉ PAR TOUS LES GRANDS STUDIOS ÉTRANGERS

VENEZ COMPARER

VOTRE favori

HENRI GARAT

DANS

"AU SOLEIL DE MARSEILLE"

MIREILLE PONSARD
LE COMIQUE GORLETT
CHARPIN/GERMAINE SABLON

JEU. - VEN. - SAM. 5 - 6 - 7 JANVIER

BISCOT
Lisette Lanvin
DANS
La Coqueluche de ces Dames

Annie Ducaux
Serge Grave
DANS
Les Deux Gosses

Charles Starrett
DANS
Two Gun Law

Théâtre MASKA RUE S.-Hyacinthe

Tél. 61

LE THÉÂTRE DU PEUPLE

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI ET SAMEDI, 30-31 DECEMBRE

THEY'RE OUT FOR A MILLION!
...and you're in for a million laughs!

GRACIE FIELDS - VICTOR McLAGLEN

WE'RE GOING TO BE RICH

BRIAN DONLEVY

CORAL BROWNE - TED SMITH
GUS McNAUGHTON - CHARLES CARSON

Directed by Monty Banks

Au même programme
Zane Grey's Mysterious Rider
Douglass Dumbrille
Weldon Hayburn

"Wild Bill Hickok"
15e épisode

AU PROGRAMME JUSQU'À LUNDI SOIR, 1er JANVIER

Le plus puissant drame de nos jours!

Un puissant rêve réalisé

SUEZ

avec

TYRONE POWER - ANNABELLA
Loretta Young

L'amour de deux femmes l'a poussé à entreprendre la réalisation d'un rêve ridiculisé par des hommes

2e FILM AU PROGRAMME

JUNE LANG - DICK BALDWIN ONE WILD NIGHT

Des émotions du commencement à la fin

UN JOUR SEULEMENT
1er Janvier 1939
Vaudeville

Un spectacle de scène splendide en plus du programme régulier

SPECIAL
Représentation continue
LUNDI, 2 JANVIER
PRIX DES JOURS DE FETE

Extra! 31 décembre, 11 h. 15 p.m.

Faveurs - Célébration de la veille du Jour de l'An! - Ballons

Sur la scène! 5 grands actes de vaudeville

Sur l'écran! "52nd STREET"

Un feu roulant de comédie et de musique avec Kenny Baker, Leo Carillo, Ian Hunter

SUJETS COURTS SPECIAUX

Billets maintenant en vente - 50c et 75c

Programme de mardi, mercredi et jeudi, 3-4-5 janvier

Une autre... et plus drôle aventure de la fameuse famille Hardy — Vous l'aimerez! Visitez l'Ouest avec eux... et vous verrez du pays gaïement!

OUT WEST WITH THE HARDYS

with **Lewis STONE - Mickey ROONEY**
Cecilia PARKER - Fay HOLDEN

Screen Play by Kay Van Ripper, Agnes Christine Johnston and William Ludwig
Directed by GEORGE B. SEITZ

2ÈME GRAND FILM
-ARMY GIRL-

AVEC
PRESTON FOSTER et MADGE EVANS

LETTRE DE QUÉBEC

CONGRES DES INSPECTEURS D'ÉCOLES RÉGIONALES, À QUÉBEC, SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HON. CYRILLE-F. DELAGE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.— DE NOMBREUX PROJETS DE LOI S'ANNONCENT POUR LA PROCHAINE SESSION.— LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.— LES VOEUX DE L'HON. ONESIME GAGNON, MINISTRE DES MINES, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.— CONSEILS AUX ÉLEVEURS DE RENARDS ARGENTÉS.— LA SAISON DE L'ABATTAGE ET L'IMPORTANCE DE L'ÉCORCHAGE BIEN FAIT.

M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, a fait mardi matin l'ouverture du dix-septième congrès des inspecteurs d'écoles régionales.

Les congressistes ont entendu des allocutions de bienvenue de la part du surintendant, M. Delage, du secrétaire du département, M. B.-Oscar Filteau, et de l'inspecteur général des écoles primaires, M. J. Miller, qui préside le congrès.

Dans ses remarques, M. Filteau a résumé le travail accompli en 1938 dans le domaine de l'éducation. "L'année 1938 restera, dit-il, comme l'une des années les plus fécondes au point de vue du mouvement éducatif."

Le secrétaire du département de l'Instruction publique mentionna alors la généralisation du certificat d'étude à tous les degrés de l'enseignement.

Il rappela qu'un effort considérable a été fait pour améliorer le personnel enseignant et il en donne comme preuve la réorganisation des écoles normales de filles et que les deux écoles normales de garçons seront réorganisées au cours de 1939. Dix-neuf scolasticats-écoles normales de filles ont été établis. Les scolasticats-écoles normales de garçons seront aussi améliorés.

M. Filteau mentionna aussi les cours de vacances suivis par les inspecteurs, les instituteurs et les institutrices, ajoutant que ces cours s'étaient avérés très fructueux.

On a fait également des réformes dans les écoles ménagères régionales.

Le secrétaire du département mentionna aussi que le département de l'Instruction publique aura prochainement une cinémathèque pédagogique et que la bibliothèque pédagogique est en voie d'organisation.

M. Filteau insista enfin sur le travail de coopération dont font mention les autorités scolaires de tous les degrés.

M. C.J. Miller donna de son côté des directives appropriées aux inspecteurs régionaux.

"On a suggéré que l'éducation sociale à l'école primaire fasse le sujet de la prochaine conférence pédagogique des inspecteurs d'écoles (1er semestre 1939-40)."

Cet après-midi les inspecteurs régionaux s'occupèrent de l'organisation des cours agricoles de vacances aux inspecteurs d'écoles aux instituteurs ruraux et aux institutrices rurales. On en fixa les lieux et les dates. M. Jean-Charles Magnan conféra avec les congressistes à ce sujet.

On étudiera cet après-midi le projet relatif à l'établissement

des caisses populaires scolaires dans les districts ruraux et les suggestions concernant l'organisation des classes d'hiver pour les fils de cultivateurs.

Assistaient à la réunion du matin: MM. Cyrille Delage, surintendant; M. B.-Oscar Filteau, secrétaire du département; M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires et président du congrès; M. J.-M. Caron, inspecteur régional métropolitain; MM. Rodolphe Maltais, J.-G. Marion, Arsène Paquin, J.-E. Boily, J.-Eug. Lamarre, L.-O. Pagé, Epiphane L'Italien et Paul Hubert, inspecteurs régionaux.

La Gazette Officielle de Québec annonce une série de bills qui seront présentés à la prochaine session de la Législature, dont voici quelques uns:

Ville de Saint-Jean

Elle veut amender sa charte pour changer le mode d'élection des conseillers municipaux, accorder le droit de vote à tous les propriétaires ainsi qu'aux veuves et filles majeures propriétaires, et étendre les pouvoirs de réglementation du conseil. La demande est signée par le maire Mayrand, le secrétaire-trésorier H. Morais, et le procureur de la ville Me Stanislas Poulin.

Mutuelles de fabriques

Avis public est par les présentes donné que l'Association d'assurance mutuelle des évêchés et des maisons d'éducation et de charité dans la province de Québec, l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec et l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal, corporations légalement constituées, s'adresseront conjointement à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'abrogation de la loi 3 Édouard VII, chapitre 94 constituant en corporation l'Association d'assurance mutuelle des évêchés et des maisons d'éducation et de charité, et l'autorisation pour les deux autres corporations, l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec et l'Assurance Mutuelle des fabriques de Montréal d'accepter ses membres, ses biens, et acquitter ses dettes et pour obtenir modifications à leurs chartes respectives. Québec, 29 novembre 1938.

Les procureurs des requérants, Simon Lapointe et Antonio Perrault.

Ville du Cap-de-la-Madeleine

La ville et la commission scolaire veulent faire ratifier deux résolutions qui fixent l'évaluation municipale et scolaire de l'International Foils Ltd, pour une période de dix ans, et confirmer les contrats passés avec la compagnie. Me Léon Méthot, avocat des requérants.

Paroisse de St-Gédéon

Cette paroisse, comté du lac St-Jean, veut ratifier un règlement d'emprunt pour l'achat du service d'aqueduc de la compagnie J. & P. Ltée, et permettre à la corporation d'exploiter le dit aqueduc. Me Jean Pelletier, procureur de la requérante.

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

"Pour faire augmenter le montant à être payé annuellement par la Corporation de la Cité de Montréal pour le soutien des écoles dans le territoire qui fait partie de la Commission ou qui pourra en faire partie à l'avenir; pour assurer à la Commission les revenus annuels dont elle a besoin pour le soutien des écoles au moyen de taxes spéciales que la Corporation de la Cité de Montréal serait autorisée à prélever sur tout ce qui est ou sera sujet à taxation et coti-

tion en vertu de son acte d'incorporation ou des actes qui l'amendent ou l'amenderont; pour autoriser la Commission à emprunter, en sus des emprunts déjà autorisés, un montant de \$125.250.00 pour payer et rembourser diverses hypothèques et obligations à échoir durant l'année scolaire 1939-1940 et à émettre des bons ou obligations pour ce montant; pour autoriser la Commission à emprunter, en sus des emprunts déjà autorisés et de l'emprunt ci-haut mentionné, des montants jusqu'à concurrence de \$650.000.00 pour le paiement de grosses réparations aux écoles et aux autres immeubles de la Commission, les emprunts à cette fin à être amortis en dix ans; pour autoriser la Commission à emprunter, en sus des emprunts déjà autorisés et des emprunts ci-haut mentionnés, les montants nécessaires pour acquérir des emplacements d'écoles, pour construire et acquérir de nouvelles écoles et autres immeubles, pour agrandir, améliorer et modifier les écoles déjà existantes, pour faire des travaux de confection de cours de récréation des écoles, et autres fins nécessaires ou utiles.

Montréal, le 20 décembre 1938. Les procureurs de la requérante, Dussault, Cadotte & Dussault

Les vœux de M. O. Gagnon

M. Onésime Gagnon forme les vœux que voici pour la population de la province:

A l'occasion des fêtes, je suis heureux d'offrir à la population de notre province, suivant la formule traditionnelle, mes meilleurs souhaits pour une heureuse année. Que 1939 apporte à tous, en plus des joies familiales que suscitent les fêtes, santé, prospérité et bonheur.

Je souhaite aussi que la bonne humeur qui marque cette période de l'année se prolonge pendant les mois qui suivront. Il faut de l'entrain, de la vigueur, de la confiance, pour faire face aux conditions de l'heure. Mais nous avons raison, nous de la province de Québec, d'être confiants dans l'avenir. Nous devons espérer que nous ne serons pas mêlés aux troubles de l'Europe et que nous pourrions consacrer toutes nos énergies et nos ressources au développement de notre pays et au bonheur de notre peuple.

L'année qui s'achève a marqué un progrès sur l'année précédente et j'ai lieu de croire que la nouvelle année sera encore plus favorable. Ainsi, le développement de nos mines prendra encore plus d'ampleur. La valeur de la production minière touchera un nouveau sommet cette année, lequel sera sans doute dépassé l'an prochain. Des intérêts privés procéderont au creusage de puits d'huile en Gaspésie et une aciérie sera érigée dans une autre partie de la province. Je puis aussi ajouter que le parc National de la Gaspésie sera ouvert l'été prochain et que les travaux au futur parc du Mont-Orford, près de Sherbrooke, seront poussés activement. Ces parcs constitueront de nouveaux endroits de récréation pour les résidents de la province et attireront chez nous de nombreux touristes.

Onésime GAGNON,

Ministre des Mines et Pêcheries

L'écorchage des renards

Voici la saison de l'abattage des renards argentés. Le Dr R. Rajotte, chef de la section de l'Élevage des Animaux à fourrure, nous informe que les marchands européens se sont plaints à plusieurs reprises, de certaines négligences des éleveurs canadiens dans la préparation des peaux.

Des défauts dans l'écorchage et la préparation des fourrures ont été cause que bon nombre d'acheteurs européens, aux ventes de Londres et de Paris, se sont abstenus d'acheter les peaux de provenance canadienne. On se plaint que les oreilles des renards ne sont pas suffisamment débarrassées de leur cartilage. On nous reproche encore de laisser le tissu spongieux qui forme coussinet sous chacun des doigts de la patte. Ce tissu spongieux, s'il n'est pas enlevé, sèche très difficilement. De plus, si l'éleveur laisse les pattes avant à l'intérieur de la fourrure, comme c'est la pratique courante, ici au Canada, il arrive souvent que, dans l'emballage, cette partie non séchée de la patte fasse chauffer le ventre et le dos de la fourrure. Comme conséquence, de grandes quantités de poils s'arrachent de la peau, à ces endroits, lors du repassage.

La pratique de laisser les pattes à l'intérieur de la fourrure devrait être abandonnée, à l'instar de ce qui se fait dans les pays scandinaves où on laisse les pattes d'avant constamment à l'extérieur.

La bonne manière d'écorcher les oreilles du renard consiste à disséquer soigneusement l'oreille afin de laisser la plus grande partie possible de la conque cartilagineuse sur la carcasse. Aussitôt que la peau est enlevée, les deux minces membranes qui forment la pointe de l'oreille doivent être décollées l'une et l'autre à l'aide de l'ongle du pouce, ceci pour permettre de sécher plus facilement.

Encore une fois l'éleveur lui-même et l'acheteur en gros ne s'aperçoivent pas immédiatement

des parties chauffées dans une fourrure. C'est seulement au repassage des peaux que le poil des parties avariées s'arrache et gaspille la fourrure.

On comprendra facilement l'hésitation des acheteurs européens qui ont subi des pertes en achetant des fourrures canadiennes ainsi avariées. Afin de conserver le bon renom de nos fourrures, le service de la Publicité du ministère provincial de l'Agriculture attire l'attention des éleveurs sur ce sujet. Si l'on veut conserver le marché étranger, il y a lieu de procéder avec le plus grand soin dans l'écorchage et dans la préparation des peaux, de manière à être en mesure de satisfaire nos clients étrangers.

Production-record de l'amiante

La production de l'amiante au Canada a été la plus forte enregistrée jusqu'ici, s'élevant à 410,026 tonnes, valant \$14,505,791, contre 301,287 tonnes l'année précédente, évaluées à \$9,958,183. Comme par les années passées, l'amiante canadien provient presque entièrement des cantons de l'Est de la province de Québec, bien qu'un trait intéressant de cette industrie en 1937 soit l'enregistrement d'une petite quantité d'amiante produite dans le Nord de l'Ontario, le premier rendement marchand de ce minéral de cette province depuis plusieurs années.

Le Canada continue à détenir le premier rang comme producteur de l'amiante. Les exporta-

tions d'amiante canadien et des produits ouvrés en 1937 ont été évaluées à \$14,545,370, soit une augmentation d'environ 44 pour cent sur l'année précédente. Les expéditions aux États-Unis se sont chiffrées à \$8,262,550, dans le Royaume-Uni à \$1,183,740, et des quantités moindres ont pris la direction de l'Australie, la Belgique, la France, l'Allemagne et divers autres pays.

L'exploitation de l'amiante dans la province de Québec atteint maintenant sa soixantième année, la première expédition de ce minéral de Thetford-Mines fut faite en 1878 à partir d'une mine encore très remarquable et

en pleine voie de production. L'amiante marchand produit dans cette province est la variété chrysotile ou serpentine de haute qualité, et les réserves de roche amiantifère d'atelier sont suffisantes pour produire, dit-on, de la fibre industrielle pendant de nombreuses années à venir.

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
22	24.5	13
23	23	1
24	31	5
25	28	21
26	33	-4.5
27	37	-4
28	17	0

GRATIS

Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THE OU CAFE MIKADO

EMPAQUÉTÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noiset garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT

DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

A tous nos Clients et Amis nous souhaitons

Une Bonne et Heureuse Année

Taxi Frontenac ASSOCIATION

5 VOITURES CHAUFFÉES À VOTRE SERVICE

(En arrière du Café Parisien)

Tél. 129 70 William

CLOVIS LAGASSE - THEO. LAMBERT - PAUL BEAUDRY
GERARD BRODEUR - EPHREM BEAUDRY

AUSSI: distributeurs ESSENCE McCOLL FRONTENAC, Huile RED INDIAN

POUR MOI "TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

PRIX RÉDUITS AU JOUR DE L'AN

ALLER ET RETOUR
Pour le prix d'un passage simple plus un quart

Billets valables à l'aller du vendredi, 30 déc., au lundi, 2 janv. à 2 h. p.m. Au retour départ jusqu'à minuit, mardi, 3 janv. 1939.

ALLER ET RETOUR
Pour le prix d'un passage simple plus un tiers

Billets valables à l'aller du mardi, 30 déc., au lundi, 2 janv. inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, samedi, 7 janv. 1939.

AUX ROIS - 6 JAN.

ALLER ET RETOUR
Pour le prix d'un passage simple plus un quart

Billets valables à l'aller dans tous les trains, jeudi, 5 janv., jusqu'à 2 h. p.m., vendredi, 6 janv. Au retour, départ jusqu'à minuit, lundi, le 9 janv. 1939.

Un cadeau nouveau genre — donne un billet de chemin de fer.

Tous renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL

NOTES LOCALES

LES MESSES DE MINUIT DANS NOS EGLISES

S.E. Mgr Desmarais chante la messe de minuit à la cathédrale.— Première messe dans la paroisse du Précieux-Sang de La Providence.— Dans les autres paroisses.

Dans les différentes paroisses de notre ville et de la région immédiate, la fête de Noël a été célébrée comme suit:

A la cathédrale, S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse, officiait à la messe de minuit, avec comme prêtre assistant M. l'abbé Gustave Vigneau, curé de la cathédrale. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Maurice Croteau et Gérard Blanchard, du Grand Séminaire. Cérémonie: M. l'abbé Armand Beauregard. La chorale était sous la direction du professeur Charles-Léon Lussier, et M. Jean Jolin touchait l'orgue. A la messe du jour, M. l'abbé Vigneau officiait, assisté de MM. les abbés Croteau et Blanchard. S.E. Mgr F.-Z. Dezelles, évêque de Saint-Hyacinthe, assistait au trône, accompagné de M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Evêché, et de M. l'abbé Victor Quintal, chancelier du diocèse. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Omer Cloutier.

A Notre-Dame-du-Rosaire, le R.P. Jacques-Marie Poursin, O.P., curé de la paroisse, officiait, assisté des RR. PP. Thomas Charland, d'Ottawa, et Jean Durand, comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. F. Cardinal, et M. Ferner Chartier touchait l'orgue. La messe du jour fut chantée par le P. Chartrand, assisté des RR. PP. S.-M. Viau et Durand. Le sermon fut prononcé par le R.P. Bernard Kamilar, du couvent dominicain de Québec.

Dans la paroisse du Christ-Roi, M. l'abbé Alphonse Girard officiait, assisté de MM. les abbés J.-A. Saint-Martin et Alphonse Girard, comme diacre et sous-diacre. A la messe du jour, M. l'abbé Jean-Paul Morin officiait, et le sermon fut prononcé par M. l'abbé Girard, curé de la paroisse. La chorale était sous la direction de M. Gérard Chagnon, et M. E.-N. Gaudette touchait l'orgue.

A Saint-Joseph-sur-Yamaska, M. l'abbé Valmore Lajoie, curé de la paroisse, officiait à la messe de minuit, et M. l'abbé Maurice Lougus, du Séminaire, à la messe du jour. Ce dernier prononça aussi le sermon. La chorale était sous la direction de M. Alphonse Fredette, et Mlle Thérèse Fredette touchait l'orgue.

Au Précieux-Sang de La Providence, M. l'abbé Eucher-A. Martel, curé de la paroisse, officiait à la messe de minuit, assisté de MM. les abbés Robert Saint-Amant et Hectorien Chapdelaine, du Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Cérémoniaire: M. l'abbé Bernard Fontaine. La chorale était sous la direction de M. Albert Vidal, et M. A. Duperron touchait l'orgue. M. l'abbé Normand Guillet, vicaire de la paroisse, chanta la messe du jour, et M. l'abbé Martel prononça le sermon.

REMERCIEMENTS

La famille Thomas Orsali remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Thomas Orsali, soit par offrandes de spirituels, ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Souhaits de la Chambre de Commerce des Jeunes

La Chambre de Commerce des Jeunes se doit, à l'occasion de cette fin d'année et du Nouvel An, de remercier toute la population de l'accueil chaleureux que lui ont fait les citoyens de Saint-Hyacinthe. Grâce aux bons sentiments et à la collaboration de tous, notre Chambre, née de l'année, compte plus de cent membres recrutés dans toutes les classes du commerce et de l'industrie. C'est une oeuvre vivante.

Les touristes dans les parcs nationaux

Même avec des données encore incomplètes, il est évident que les parcs nationaux ont encore soutenu leur réputation comme attrait pour le tourisme au cours de la saison qui vient de se terminer. En face du fléchissement des affaires aux Etats Unis, qui exerce un effet déplorable sur le déplacement des touristes, la plupart des parcs nationaux accusent une plus grande affluence de visiteurs que l'année dernière.

Le nombre des visiteurs dans les parcs nationaux de l'Alberta a augmenté de plus de 22,000 sur l'année précédente. L'affluence au parc national Waterton Lakes, qui touche au parc national Glacier dans le Montana, a atteint un record sans précédent de 84,605 visiteurs. Ce chiffre représente une augmentation de 25,585 sur l'année 1937 qui peut être attribuée en grande partie au parachèvement de la nouvelle route sans poussière qui conduit au parc.

Un autre parc qui accuse une croissance rapide du nombre de ses visiteurs est celui d'Elk Island, situé non loin d'Edmonton et qui démontre sa popularité toujours croissante. Au parc Jasper l'assistance a encore été plus nombreuse cette année. Les travaux de construction en cours sur les principales routes automobiles aux abords des parcs nationaux dans la Colombie-britannique expliquent certains fléchissements du tourisme dans ces régions. C'est là une situation temporaire à laquelle il sera remédié en temps et lieu, alors qu'on peut s'attendre à une affluence croissante du tourisme dans ces régions.

La popularité croissante des

parcs nationaux Prince-Albert en Saskatchewan et Riding Mountain au Manitoba, est attestée par le fait que l'affluence à ces deux parcs a dépassé tous les records antérieurs. Il y eut également une forte augmentation du nombre des visiteurs au parc national de l'île du Prince-Edouard. Le parc national des Hautes Terres du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, a été témoin d'un peu près la même assistance que l'année dernière. Il se fait beaucoup d'améliorations à ces deux parcs et, à mesure que l'accommodation du public voyageur se fera plus abondante, on peut s'attendre à des augmentations marquées du nombre de visiteurs.

En somme, le réseau des parcs nationaux constitue la plus grande attraction du tourisme dans ce pays. Ces parcs, avec leur superficie combinée de plus de 12,000 milles carrés offrant toutes sortes de panoramas typiques du Canada, conservés dans leur forme naturelle, et fournissant aux visiteurs un logement convenable, du camp ordinaire au plus luxueux hôtel, auxquels s'ajoutent l'attrait des sanctuaires d'animaux sauvages, où les animaux et les oiseaux peuvent être observés dans leur habitat naturel, deviennent de plus en plus populaires chez les visiteurs tant de chez nous que de l'étranger.

Guy MORIN, président C.C.J.

Qu'on n'oublie pas le premier BINGO de l'année qui aura lieu le 12 janvier 1939, à la salle des BAZARS de l'Hôtel-Dieu. Les prix seront exposés prochainement à la pharmacie J.-H.-E. Brodeur. Billets en vente à 117, rue Bourdages.

EN coupant, avec une paire de ciseaux dorés, un ruban en travers de la voie, l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des mines et Québécois officiel du gouvernement de Québec a ouvert officiellement, samedi, le 3 décembre, le nouvel embranchement du Canadien National entre Senneterre et Rouyn. A la droite de l'hon. M. Gagnon est M. S. J. Hungerford, président du Canadien National qui conduisit le premier train sur une certaine distance, et à l'extrême gauche, l'hon. M. C. D. Howe, ministre fédéral du transport qui planta le dernier clou dans la voie. A la droite de M. Howe est l'hon. M. T. A. Crerar, ministre fédéral des mines et l'hon. M. H. L. Auger, ministre de la colonisation. L'hon. M. Paul Letourneau, ministre des mines d'Ontario était aussi présent à la cérémonie. A droite de la photographie est M. Gerald Wilmut, et en arrière de M. Hungerford M. F. A. Leclerc, tous deux de Radio-Canada, dont la description de la cérémonie fut irradiée dans tout le pays.

La voie qui sert les mines d'or de Québec est ouverte



EN coupant, avec une paire de ciseaux dorés, un ruban en travers de la voie, l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des mines et Québécois officiel du gouvernement de Québec a ouvert officiellement, samedi, le 3 décembre, le nouvel embranchement du Canadien National entre Senneterre et Rouyn. A la droite de l'hon. M. Gagnon est M. S. J. Hungerford, président du Canadien National qui conduisit le premier train sur une certaine distance, et à l'extrême gauche, l'hon. M. C. D. Howe, ministre fédéral du transport qui planta le dernier clou dans la voie. A la droite de M. Howe est l'hon. M. T. A. Crerar, ministre fédéral des mines et l'hon. M. H. L. Auger, ministre de la colonisation. L'hon. M. Paul Letourneau, ministre des mines d'Ontario était aussi présent à la cérémonie. A droite de la photographie est M. Gerald Wilmut, et en arrière de M. Hungerford M. F. A. Leclerc, tous deux de Radio-Canada, dont la description de la cérémonie fut irradiée dans tout le pays.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:
Décembre, 21.— Marie-Ovaline-Yvonne, fille d'Arthur Messier et de Liliane Lefebvre. Par. et mar. Georges Messier et M.-Yvonne Archambault.

Décembre, 21.— Joseph-Wilfrid-Guy, fils d'Arthur Dupré et de Juliette Girouard. Par. et mar. Wilfrid Berthiaume et Rose-Anna Girouard.

Décembre, 23.— Joseph-Jacques-Jean, fils de Jean-Charles Pépin et d'Eugénie Michaud. Par. et mar. Johnny Michaud et Maria Levesque.

Décembre, 27.— Joseph-Noël-André-Jean, fils de Laurent Préfontaine et de Majella Chagnon. Par. et mar. Aimé Préfontaine et Ida Dragon.

Décembre, 27.— Joseph-Roland-Marcel, fils d'Ubalde Leblanc et d'Aurélien Bergeron. Par. et mar. Roger Marcotte et M.-Eveline Leblanc.

Mariage:
Décembre, 26.— Entre Oscar Dumas et Amanda Rajotte.

Sépultures:
Décembre, 23.— Robertine Morin, épouse de Joseph Richer.

Décembre, 24.— Marie-Gabrielle fille de Désiré Jacques et d'Angéline Fontaine.

Décembre, 24.— Délia Yvon fille de J.-Bte Wilfrid Yvon et d'Hermine Gaumont.

Décembre, 26.— Thomas Orsali, époux d'Alice Morin.

Décembre, 28.— Aristide Casavant, fils de feu Samuel Casavant.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:
Décembre 22.— Marie-Huguette, fille de Napoléon Hamel et de Gertrude Bienvenue. Par. et mar. Albany Girouard et Gisèle Bienvenue.

Décembre, 22.— Marie-Louise-Noëlla, fille d'Henri St-Jacques et de Blanche-Aurélien Charbonneau. Par. et mar. Adélaïde Charbonneau et Eva Charbonneau.

Décembre, 24.— Joseph-Guy Denis, fils de Lucien Fontaine et de Marie-Jeanne L'Heureux. Par. et mar. Armand Lafrance et Lucia Fontaine.

MARIAGES

Décembre 26.— Entre Jean-Marie Joubert et Marguerite Dalair.

Décembre, 27.— Entre Joseph Arcadius Boisclair et Marie Bourbeau.

Sépulture:
Décembre, 27.— Prudence Rhéaume, dite Soeur Marie St-Rémi, des RR. Soeurs St-Joseph de Saint-Hyacinthe.

CHRIST-ROI

Baptêmes:
Décembre, 22.— Marianne-Thérèse-Lise, fille de Conrad Plante et d'Imelda Bilodeau. Par. et mar. René Boucher et Laura Bilodeau.

Décembre, 25.— Marie-Esther-Jeanne, fille de Saül Desjardins et de Marie-Ange Girouard. Par. et mar. Saül Mongeau et Esther Langevin.

Décembre, 27.— Marie-Gisèle-Gabrielle, fille de Lionel Gauthier et de Maria Bienvenue. Par. et mar. Alphonse Séguin et Gisèle Châlin.

MARIAGES

Décembre, 26.— Entre Marcel Boissonneault et Bernadette Legault.

Décembre, 26.— Entre Aristide Gauthier et Rita Houle.

Sépulture:
Décembre, 27.— Laurette Malo, 18 ans, fille d'Adrien Malo et de Florida Rémy.

CENTENAIRE DE MERE RIVIER

Nous désirons avertir les anciens que les fêtes du centenaire de Mère Rivier, à la maison-mère des Soeurs de La Présentation-de-Marie, à Saint-Hyacinthe, qui devaient avoir lieu le 3 février, auront lieu le 2 février 1939. Toutes celles qui désireront participer au banquet, pourront se procurer une carte d'admission, en s'adressant à la trésorière, Mme Camille Laperle, 261, rue Girouard, ainsi qu'à Mlle Laure Sicotte, présidente générale, 10, rue Rosalie, d'ici au 15 janvier. Ces cartes sont de \$1.00 chacune. Le comité central

L'ASSURANCE-VIE

Les directeurs de la division de Saint-Hyacinthe, de l'Association des Assureurs-Vie du Canada, ont élu ces jours derniers les membres de leur exécutif. Ce sont MM. M.-L. Lazard, président, Metropolitan Life; J.-R. Durocher, vice-président, Prudential Life; G.-H. Durocher, secrétaire, Manufacturers Life; L. Caron, trésorier, Metropolitan Life; W. Chapdelaine, directeur, Confédération Life; U. Hébert, directeur, Sun Life; H. Martin, directeur, Metropolitan Life; A. Desnoyers, directeur, Metropolitan Life; C. A. Cadieux, directeur, Metropolitan Life.

FUN. MME JOS. RICHER

Les funérailles de Mme Joseph Richer, née Robertine Morin, décédée la semaine dernière à l'âge de 65 ans, ont eu lieu vendredi, 23 décembre, à la cathédrale, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Engr. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Anselme Longpré, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Omer Cloutier et Omer Jodoin, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Delphis Proulx, Exias Brodeur, Horace Berthiaume, Stanislas Lapiere, Joseph Richard et Alexandre Painchaud. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Joseph Richer, artiste-peintre de cette ville; ses fils, MM. Euclide et Philippe Richer, Montréal.

ADORATION NOCTURNE

Le public est prié de noter que la messe de minuit du Jour de l'An, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sera célébrée seulement pour les membres de la Ligue d'Adoration Nocturne. L'heure d'adoration, avec sermon approprié par le R. Père R. Bousquet, O.P., commencera à 11 h 30 précises. Entrée par la porter principale de gauche; ne pas oublier d'apporter sa carte d'admission. Le Secrétaire

A LA GOODYEAR

La première récréation de 1939, du Club de Récréation de la Goodyear Cotton Co., aura lieu le 28 janvier. Il y aura place pour 400 personnes.

— Ont reçu leur insigne pour long service avec la compagnie:

5 ANS

Département des cartes: MM. Raymond Gaumont, Eugène Laplante, Henri-Louis Chevalier, Pierre Henri, Emile Guilmaine, Etienne Tétrault, Rosaire Millette.

Département des métiers à tisser: M. Ovide St-Jean.

10 ANS

Département des cartes: MM. Dorila Brizard, Georges Côté.

Département des métiers à retordre: M. Paul Bilodeau.

Département des métiers à tisser: M. Lucien Lemoine.

Département des métiers à tisser: Mlle Béatrice Thérèse, MM. Euclide Desrosiers, Fredy Berthiaume, Wilbrod Richard.

Département de l'inspection: Mme Wilbrod Richard.

Boutique: M. Gérard Fortin.

Département des cartes: M. Médéric Leblanc.

Département des métiers à filer: Mmes Romuald Frappier, Jean-Paul Brady, Mlles Fabrice la Duchesne, Olivette Gagnon, M. Léonel Blain, Alcide Hébert, Urbain Duhamel.

Département des métiers à tisser: M. Ovide St-Jean.

10 ANS

Département des cartes: MM. Dorila Brizard, Georges Côté.

Département des métiers à retordre: M. Paul Bilodeau.

Département des métiers à tisser: M. Lucien Lemoine.

Où le chic et l'élégance ne font qu'un

Salon Rachel

Chapeaux pour dames

Mlle Rachel Phaneuf
57, RUE SAINT-FRANÇOIS
SAINT-HYACINTHE

Bonne Année à toutes nos clientes

LA RED CAP EST LA MEILLEURE

Y AVEZ-VOUS GOUTÉ RECEMMENT?

RED CAP ALE

LES BRASSERIES CARLING LIMITEE MONTREAL

Paul Beaudry, agent
20, rue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe

ECOUTEZ TOUS LES LUNDIS 8 hres 30 à 9 hres P. M. sur CKAC RADIO-THEATRE RED CAP ALE

Vente de janvier

Pardessus pour Hommes
valeur jusqu'à \$18., en vente pour
\$9.95

CHEMISES DE TOILETTE
en broadcloth de couleur
valeur jusqu'à \$1.75, en vente pour
99c

Souliers en Kid pour dames
Couleurs assorties: noir, brun, bleu, etc. Valeur jusqu'à \$5. En vente pour
\$1.49

PANTOUFFLES en cuirette
couleurs assorties; pointures de 3 à 8.
EN VENTE POUR
39c

J.-D. DESROSISIERS
141-143, rue Cascades Saint-Hyacinthe
P. S. — Le magasin sera fermé le 2 janvier 1939

LES SPORTS

MUSIQUE à la PHILHARMONIQUE EDUCATION

GAITE Son-nez joy-eux clair-rons SPOR

CHRIST-ROI L'EMPORTE PAR 7 A 5

Sur l'équipe Orgues O. Jacques, dimanche dernier après 70 minutes de jeu.— Armand Théroux se distingue.

La ligue de goudet de la cité a inauguré dimanche après-midi la magnifique arène maskoutaine devant quelques centaines d'amateurs. Ces derniers constatarent la différence qui existe entre le jeu en plein air et celui de l'intérieur. La surface glacée n'était pas vilaine. Les équipes qui en virent aux prises furent celles du Christ-Roi et de la maison Orgues O. Jacques. La première nommée triompha après 70 minutes de jeu excitant par le pointage de 7 buts à 5.

Les deux équipes précitées avaient un record tout à fait différent dimanche. Le Christ-Roi était encore sans défaite tandis que la maison Jacques était à la conquête d'une victoire. Quelques nouvelles figures pour la saison courante prenaient place sur l'alignement: Lorenzo et Laurent Picard, P.-H. Théroux pour la maison Jacques; le diminutif Joly comme gardien de buts pour le Christ-Roi, en l'absence de Gazaille.

Les équipiers de la maison Jacques se lancèrent farouchement à l'attaque dès le son du sifflet. Et leurs efforts furent couronnés quand Mario Blanchard logea le disque dans les filets ennemis après quatre minutes. Le jeune Savard eut une assistance sur ce point. Deux minutes plus tard, deux autres points étaient comptés. Le bloqueur Saint-Onge et Théroux furent les héros de ces points. Ce n'est que trois minutes avant la fin de l'engagement initial que Lafond enregistra le premier but de son équipe, grâce à Beauregard et à Théroux, aîné.

L'avantage des représentants de la Providence fut anéanti en cours de la deuxième période. Les finalistes de l'an dernier firent pénétrer la rondelle dans la boîte à points ennemie trois fois d'affilée. Le rusé ailier Beauregard se distingua avec deux buts. Lafond et Provencal obtinrent des assistances sur les points de Beauregard. Théroux, cadet, réagit aussi un but sur l'aide de Bienvenue. Le jeu fut intéressant.

La reprise ultime permit à l'équipe de la maison Jacques d'égaliser le compte. Bernard Blanchard trouva le fond du filet de Joly après trois minutes et 11 secondes. Malgré les courses effrénées de plusieurs avants aucun but ne fut enregistré par la suite.

Les 10 minutes de l'engagement supplémentaire furent vite écoulées. Le Christ-Roi s'assura la victoire en comptant trois buts contre un pour son adversaire. Armand Théroux s'est couvert de lauriers en participant aux 3 points. On sait que ce jeune centre termina la saison 1937-38 en tête des compteurs de la ligue de la cité. Les officiels Hallé et Payette furent justes dans leurs décisions. Somme toute, notre arène fut brillamment inaugurée, bien que la foule ait été minime. Voici l'alignement des équipes et le sommaire de la rencontre:

Alignement: Christ-Roi: Buts, Joly; défenses, Provencal, G. Lavigne, aîlé, Beauregard, Lafond; centre, A. Théroux, subs: R. Théroux, Bienvenue, Guertin, Gazaille.

Maison Jacques: Buts, Plante; défenses, St-Onge, Bourgeois; aîlé, Laurent Picard, Sévigny; centre, L. Picard, subs: Lareau, B. Blanchard, P.-H. Théroux, Ste-Marie, M. Blanchard, Savard, L. Blanchard.

Arbitres: Hallé et Payette.

Sommaire:

1ère période	
1—O.-J. M. Blanchard (Savard)	4.15
2—O.-J. St-Onge	5.23
3—O.-J. P.-H. Théroux (Ste-Marie)	6.23
4—C.-Rol. Lafond (Beauregard A. Théroux)	17.36
2e période	
5—C.-Rol. Beauregard (Lafond)	7.12
6—C.-Rol. R. Théroux (Bienvenue)	16.03
7—C.-Rol. Beauregard (Provencal)	18.12
3e période	
8—O.-J. Ber. Blanchard (Lareau)	3.11
Supplémentaire	
9—C.-Rol. A. Théroux (Provencal)	5.21
10—C.-Rol. Beauregard (A. Théroux)	6.36
11—C.-Rol. A. Théroux	7.24
12—O.-J. Lareau (B. Blanchard)	8.08

A. THEROUX EN TETE DES COMPTEURS

Le jeune centre du Christ-Roi, Armand Théroux, est en première position chez les compteurs de la ligue de la cité. Ses compagnons Lafond et Beauregard le talonnent. Voici les principaux compteurs de notre ligue:

N.	N.	B.	A.	Pts
1	A. Théroux C.R.	6	3	9
2	Beauregard C.R.	5	1	5
3	Lafond C.R.	4	2	6
4	Lareau, O. O. Jacques	3	1	4
5	Fontaine, Gotham	3	1	4
6	Pinault, C.-R.	0	2	3
7	Fournier, Tôle Idéale	1	2	3
8	Provencal, C.-R.	1	2	3
9	Blanchette, Gotham	2	1	3

N.B.— Un magnifique trophée sera décerné au meilleur compteur par M. Girouard, barbier local. Saint-Hilaire n'est pas de la partie. Dans cette liste des compteurs, la joute de mardi soir à Saint-Hilaire avec Tôle Idéale n'est pas incluse. Saint-Hilaire fut vainqueur par 5-1.

GOTHAM SILK TRIOMPHE DU CHRIST-ROI

Lundi soir dernier à l'Aréna.— Blanchette participe à trois points.

L'équipe de goudet de la Gotham a infligé un étonnant échec aux meneurs du circuit maskoutain lundi soir, à l'Aréna. Le pointage marquait 7 buts à 1 en faveur des champions jaunes à la fin de l'ultime période. Ce fut la première défaite du Christ-Roi et il est inutile de décrire la joie des partisans de la Gotham.

Les équipes rivalisèrent de rapidité et d'adresse autour des filets durant la première période. Chacune des trois lignes d'attaque de la Gotham accomplit de beaux efforts. Cette dernière équipe ouvrit le pointage après 12 minutes de jeu quand Préfontaine lança dans le filet sur l'aide de Blanchette. Fouettés par ce but, les avants du Christ-Roi forcèrent le jeu. Deux minutes s'étaient écoulées lorsque Gazaille réalisa une passe de A. Théroux devant le filet de DesRuisseaux. Le mince ailier laissa partir un lancer que le cerbère de la Gotham fut incapable d'arrêter. Durant les minutes qui suivirent, le Christ-Roi attaqua continuellement et se tint dans la zone offensive. Les équipiers du géant Égan eurent toutes les difficultés à sortir la rondelle de leur zone.

Le compte devint élevé à la deuxième reprise. D'abord, le joueur de défense Laroque porta à deux le total de points des siens en déjouant Gazaille sur les passes de Desjardins et Beauregard. Ce fut un superbe jeu. Le plus vieux des frères Théroux fut blessé au visage par le bâton de St-Roch. Ce dernier fut envoyé au cachot lorsque le sang se mit à couler. Théroux se rendit chez le médecin. Son absence parut affecter ses co-équipiers. La Gotham augmenta son avance sur les points de Fontaine et Piché. Fontaine s'avéra excellent meneur de bâton. L'engagement prit fin au pointage de 4-1.

Le Christ-Roi ne put combattre avantageusement à la troisième. La mise en échec fut solide. Le populaire bloqueur Blanchette s'attira les applaudissements de l'assistance quand il compta deux points en moins de deux minutes. Les frères Soly se dépensèrent sans cesse. Préfontaine enregistra le dernier but de la soirée quatre minutes avant la fin de la rencontre. Le compte final fut donc 7-1 contre Christ-Roi.

Le gardien de buts DesRuisseaux défendit bien sa cage. Par contre, Gazaille fut faible en certaines occasions. Les frères Soly forment une ligne dangereuse. L'arbitre Henri Richer se montra très compétent.

Alignement:

Gotham: Buts, DesRuisseaux; défenses, Blier et Blanchette; aîlé, M. Soly et L. Soly; centre, A. Soly, Subs: Beauregard, Desjardins, Fontaine, Laroque, St-Roch, Piché, Rochefort, Préfontaine.

1ère période	
1—Gotham Préfontaine (Blanchette)	11.55
2—C.-Rol. Gazaille (A. Théroux)	14.04
Pas de punition.	
2e période	
3—Gotham, Laroque (Desjardins-Beauregard)	2.22
4—Gotham, Fontaine (L. Soly)	7.24
5—Gotham Piché (Fontaine)	17.55
Punition: St-Roch (5 m.)	
3e période	
6—Gotham, Blanchette (L. Soly)	7.53
7—Gotham, Blanchette (L. Soly)	9.15
8—Gotham, Préfontaine	16.33
Punition: A. Soly.	

LES INSCRIPTIONS POUR LE TOURNOI DES GANTS DORES

Il y a certes des pugilistes locaux qui ambitionnent l'espoir de se tailler une brillante carrière sportive. Eh bien, le prochain tournoi des Gants Dorés, qui aura lieu dans la métropole du Canada au début du printemps, est l'occasion unique pour ceux qui veulent commencer leur carrière. Aucune expérience n'est exigée pour y participer. Si vous êtes fasciné par le sport de la boxe, les Gants Dorés seront pour vous la meilleure école.

Les quartiers généraux du Club athlétique Crescent fourniront gratuitement toute information relative à l'entraînement et à l'organisation du grand tournoi amateur. Vous n'aurez qu'à adresser votre demande au numéro 1822, rue Ste-Catherine ouest, T.É. Willbank 3650. Les novices sont suivis pas à pas et aucun ne participe au tournoi sans avoir préalablement subi un examen médical par un médecin désigné par l'Union athlétique amateur du Canada. Aussitôt après son inscription pour le tournoi de 1939, l'amateur inexpérimenté sera dans la même situation que Joe Louis, il y a quelques années. Le détenteur actuel des lourds désire ardemment faire de la boxe. Il résout de prendre part au tournoi des Gants Dorés; ses deux premiers matches allèrent à son ennemi. Mais il a prouvé par la suite qu'il était sans contredit le monarque du pugilat. Barney Ross, qui fut longtemps champion des moyens, a connu la même aventure. Ces réussites magnifiques montrent la bonne organisation des tournois amateurs. Un boxeur novice n'est jamais opposé à un adversaire expérimenté ou à un plus lourd que lui. Les rencontres sont les plus équilibrées et une attention particulière est accordée à chaque participant.

Les gants employés pour l'entraînement sont ceux stipulés par les règlements de l'Union amateur athlétique du pays. Les officiers du Club Crescent, organisateurs des Gants Dorés, veulent que les novices soient bien convaincus que le plus important but est celui de la condition physique. Elle doit être parfaite. Les inscriptions pour l'île de Montréal seront closes le 15 février, celles de l'extérieur, le 25 mars. Le tournoi sera disputé au Forum en avril.

Plus de 640 boxeurs furent de la partie cette année. Par une décision de la succursale du Québec de l'U.A.A.C., les champions des Gants Dorés seront également champions provinciaux. Que les amateurs maskoutains se préparent.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

GOTHAM RENCONTRE ST-HILAIRE CE SOIR

Le goudet bat son plein à Saint-Hyacinthe depuis une semaine. Le président de la ligue locale, M. V. Blanchard, semble satisfait des débuts des différentes équipes. Les premières parties sont aussi importantes que les dernières. Les amateurs se rendront bientôt en foule à l'Aréna. Les dernières joutes de la présente saison seront disputées le 8 février.

Ce soir l'équipe de St-Hilaire est cédulée contre Gotham. Il appert que nos voisins sont très puissants. Ils ont battu une équipe locale composée de joueurs des diverses équipes jeudi dernier à St-Hilaire. Le compte fut élevé, 8-2. Gotham devra batailler. Voici les autres joutes de la semaine d'après la cédule de la ligue:

2 janvier, Tôle Gauffrèe Idéale vs Orgues O. Jacques.
4 janvier, Orgues O. Jacques vs Gotham.
4 janvier, Christ-Roi vs Tôle Gauffrèe Idéale.
6 janvier, St-Hilaire vs Christ-Roi.

N.B.— Les joutes débutent à 7 heures 30 dans un programme double.

POSITION DES EQUIPES

Position des équipes à date:

J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Christ-Roi	5	4	1	0	15	8
Gotham	3	1	1	1	6	3
Tôle Idéale	4	1	2	1	7	10
Orgues O. Jacques	3	0	3	0	7	15
St-Hilaire	1	1	0	1	5	1

JEAN-PAUL GREEN

Jean-Paul Green, détenteur du championnat à 147 livres des Gants Dorés de 1938, ainsi que son secrétaire, M. P. Blanchard, remercient sincèrement les personnes qui les ont encouragés dans leurs entreprises de la saison actuelle, tout en espérant une pareille aide pour 1939. A tous ils formulent des vœux de bonne et heureuse année.

CHRIST-ROI ET TOLE IDEALE VAINQUEURS

Le premier défit l'équipe Orgues O. Jacques par 7 à 1.— La Tôle Idéale l'emporte sur Gotham par 4 à 2.

Le programme double de goudet mercredi soir, à l'Aréna fut très intéressant. Le Christ-Roi a continué sa marche victorieuse en battant la maison O. Jacques 7-1 dans la première joute. Dans la seconde, la Tôle Idéale a triomphé de la Gotham au compte de 4-2. Voici l'alignement des équipes et le sommaire de la rencontre:

Alignement: Christ-Roi: Buts, Gazaille; défenses, Provencal et A. Lavigne; aîlé, R. Théroux et Bienvenue; centre, A. Théroux. Subs.: Gazaille, Beauregard, G. Lavigne et Lafond. Orgue O. Jacques: Buts, Plante; défenses, St-Onge et F. Blanchard; aîlé, B. Blanchard et L. Picard; centre, L. Picard. Subs.: Ste-Marie, M. Blanchard, Côté, B. Blanchard, Lareau, Savard, Sévigny.

1ère période	
1—C.-R. Lafond (Pinault)	17.24
2—C.-R. Lafond (Pinault)	19.56
2e période	
3—C.-R. A. Théroux	2.21
4—C.-R. A. Théroux	7.49
5—C.-R. Provencal (Lafond)	10.29
6—O.-J. Lareau	19.26
3e période	
7—C.-R. A. Théroux	12.32
8—C.-R. A. Théroux	15.32
Arbitres: Payette et Robillard.	

2ème RENCONTRE

Alignement: Tôle Gauffrèe Idéale: Buts, Leclerc; défenses, Campbell et Côté; aîlé, Gladu et Fournier; centre, Bronillette. Subs.: Bushnell, Bibeau, Gladu, Picard, Cantin.

1ère période	
1—Gotham, Fontaine	5.39
2e période	
2—T. Idéale, Cantin (Picard)	8.54
3—Gotham, Fontaine	12.29
3e période	
4—T.-J. Gladu (Fournier)	7.46
5—T.-J. Fournier	11.47
6—T.-J. Gladu (Bibeau)	14.14
Arbitres: Chartier et Hallé.	

Souhaits.— Le président, les directeurs et les membres de la Société Philharmonique souhaitent à tous une Bonne et Heureuse Année.

Réception.— Le Jour de l'An à 11 heures du matin, le président et les directeurs recevront les membres de la Société.

Vacances.— Les membres de la fanfare sont actuellement en vacances. Les pratiques commenceront le 9 janvier prochain.

Les élections.— L'assemblée générale annuelle de la Société aura lieu mercredi, le 11 jan-

vier. On procédera, durant cette assemblée, à l'élection des officiers pour l'année 1939.

Noce de diamant et festival.— Immédiatement après l'assemblée générale annuelle, le nouveau bureau de direction commencera l'organisation de la célébration des noces de diamant de la Philharmonique, laquelle célébration aura lieu conjointement avec le 11e festival annuel de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec, au cours de l'été 1939.

PITOU

LA BOXE

Tous les amateurs de goudet ont sans doute remarqué que les équipiers de la Gotham, laquelle opère dans la ligue de la cité, étaient vraiment rapides sur la surface glacée de l'Aréna. Lundi ils ont déclassé les meneurs du circuit qui dirige M. V. Blanchard, le Christ-Roi. La belle condition physique des athlètes est absolument nécessaire.

Le nouveau gymnase Chez Jim, situé au numéro 71 de la rue Mondor, est certes fier de la tenue des porte-couleurs de la Gotham. Ceci en effet ont suivi leur entraînement dans la salle du club, qui possède tout ce qu'il faut pour assouplir les muscles des sportsmen.

Anateurs de boxe, quelle est votre opinion au sujet du champion des Gants Dorés de 1938 à 147 livres? N'admirez-vous pas la condition physique de Jean-Paul Green?

Eh bien! le solide pugiliste local fréquente le gymnase Chez Jim. Il sera bien préparé pour les Gants Dorés de 1939. Julien Bergeron est également à l'entraînement à ce gymnase. Il prit part aux Gants Dorés, cette année, et se distingua dans la division des moyens.

VOULEZ-VOUS REPRESENTER LA PLUS IMPORTANTE MANUFACTURE EN SON GENRE AU CANADA?

et vendre des meubles dans votre localité à CONDITIONS FACILES, à prix qui défient toute concurrence?

Si vous savez vendre, un bon emploi bien rémunéré vous attend. Ecrire donnant détails de votre expérience ou emploi actuel à:

J.-GEORGES LANGELIER, Président LIVING ROOM FURNITURE MFRS. LTD. 2566, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL

"C'est un plaisir que de se tenir en forme avec la bière BLACK HORSE" dit Johnny Gagnon

(LE "CHAT NOIR")

TOUT peut arriver quand Johnny Gagnon s'empare de la rondelle. Prompt comme l'éclair, ce remarquable avant du "Canadien" donne une performance sensationnelle.

Mais comment peut-il tenir le coup, lui, qui est toujours à l'oeuvre? C'est un secret que la plupart des champions connaissent depuis des années. "Se tenir en forme", dit Johnny, "est la première chose qu'un bon joueur doit savoir faire. Je prends une bonne nourriture, je dors bien et je sais me reposer les nerfs. Après une dure partie, je bois toujours un ou deux verres de Black Horse — pour me calmer les nerfs. C'est une excellente bière dont la saveur est sans pareille. Et de plus, elle favorise la digestion! Oui monsieur, c'est un plaisir que de se tenir en forme avec la Black Horse. Essayez-la vous-même et vous verrez!"



Lévure pour le SANG et les NERFS
La levure purifie et enrichit le sang... renforce les tissus nerveux... renouvelle l'énergie

Houblon pour la DIGESTION
La saveur piquante du houblon aiguise l'appétit... tonifie l'estomac... accroît la sécrétion des sucs gastriques

Malt pour les MUSCLES
Le malt apporte des substances d'une haute valeur alimentaire... aide aux muscles à bénéficier le plus possible des aliments

Johnny Gagnon
Le "Chat Noir", ne manque jamais de jouer une partie brillante. "C'est un plaisir de jouer au hockey dans une ligue majeure", dit Johnny, "mais c'est très dur si vous ne vous tenez pas absolument en forme. C'est pourquoi je bois de la Bière Black Horse — elle est toujours limpide, moelleuse, exquise. C'est vraiment un plaisir que de se tenir en forme avec la Black Horse".

FORD HOTELS
Chambres d'Hotel le plus modernes, 714 chambres.
Tarif: \$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement: très facile pour auto.
Et aussi autres Hôtels à TORONTO-MONTREAL

La BIÈRE BLACK HORSE Une source de pure satisfaction — et de bien-être
FAITE À LA BRASSERIE DAWES, MONTRÉAL

25^e Anniversaire de la maison

GROS ET
DÉTAIL

H. LETOURNEAU

265, RUE
CASCADES

PLOMBIER

FERBLANTIER

COUVREUR

*Nos meilleurs souhaits de réussite pour
un très grand nombre d'années*

**Caverhill Learmont
& Co Limited**

Wholesale in Hardware

451, rue S.-Pierre Montréal

Hommages de

**Thomas Robertson
Co Limited**

Rue Craig Montréal

Avec les hommages de

La Compagnie
Dussault & Lamoureux

Fondeurs et manufacturiers

8, rue S.-Hyacinthe S.-Hyacinthe

Un mot d'histoire...

Nous célébrons actuellement un 25^e anniversaire d'une maison dont les débuts très modestes sont peu connus de la population de Saint-Hyacinthe. La *Maison H. Letourneau* fut fondée par M. Hormidas Letourneau en 1913. A ce moment il n'avait qu'un seul employé, ayant la garde de la boutique qui répondait aux appels téléphoniques et dirigeait M. Letourneau aux clients qui demandaient ses services. La prospérité ne régnait pas encore dans les affaires, un coffre d'outils de plombier d'une valeur de \$50.00 résumait toute la richesse de M. Letourneau; qui, armé d'un bon courage et de la résolution de réussir posa ainsi solidement les bases d'une institution commerciale toujours de plus en plus florissante.

M. Letourneau débuta dans la plomberie, posa des appareils de chauffage et couvra absolument seul, sans même le secours des marchands en gros qui ne lui accordaient aucun crédit. A force de travailler nuit et jour il parvint à se créer une bonne clientèle. Les affaires augmentaient à un tel point qu'il se vit forcé d'embaucher des aides. Son personnel augmenta de 4 employés dont une jeune fille pour la tenue des livres.

Dix ans après, devenant de plus en plus connu il décida de changer de local. Tout fut transporté au numéro 265, rue Cascades, local qu'il occupe encore. A ce moment deux de ses fils récemment sortis des écoles entrèrent au service de leur père. Celui-ci en profita pour s'occuper exclusivement d'apporter de l'eau au moulin. Ses fils apprirent le métier et les bons contrats se succédèrent.

Encouragé par les succès obtenus, M. Letourneau décida d'ouvrir un magasin d'accessoires de plomberie et de ferronnerie. Il acheta quelques meubles de M. J.-B. St-Pierre ainsi que quelques caisses de vitres et commença à faire des affaires dans ce département dirigé par un de ses fils. Tout allait pour le mieux, il ajouta plusieurs autres lignes dont les peintures et vernis fameux de *Canadian Industries Ltd.*

Il ouvrit ensuite un comptoir de tapisserie. Agent de la marque connue *Sun Tested*, il a des patrons et des dessins exclusifs à Saint-Hyacinthe. Vintrent s'ajouter plus tard les lignes d'outillage pour ouvriers, menuisiers, électriciens, et l'agence des brûleurs à l'huile et fournaies sans mèche *DuoTherm*.

Maintenant la *maison H. Letourneau* compte un personnel de 20 employés dont six sont ses enfants. Le bureau est sous les soins de ses deux filles, Yvette et Simone, le magasin est dirigé par son fils Arthur, tandis que dans la boutique, trois de ses fils, Joseph, Paul-Emile et Gaston acquièrent l'expérience de leur père.

Au cours de l'année 1938, plusieurs gros contrats ont été accordés à la maison H. Letourneau
Voici une liste des principaux travaux exécutés

Couverture en gravier, Penman's Ltd.....	\$ 5,000.00	Système de chauffage et Unit Heater auto-	600.00
Plomberie et système de chauffage, Hôtel		matique, Penman's Limited.....	600.00
Canada	5,000.00	2 systèmes de plomberie, P.-O. Robert.....	600.00
Plomberie et système de chauffage, Cana-		Système de chauffage, J.-L. Cormier.....	500.00
dian Oil Ltd.....	800.00	Installation de bouilloires et de machines	
Couverture, Gotham Hosiery Ltd.....	300.00	Fabrique de conserves S.-Jean-Baptiste	600.00
Plomberie, Narcisse Godbout.....	500.00	Système de chauffage, église du Précieux-	
Système de chauffage, François Jetté.....	700.00	Sang, La Providence.....	5,000.00
Système de chauffage à l'huile (automa-			
tique), Paquet & Godbout.....	1,500.00		

Hommages de

PILKINGTON

Brothers (Canada) Limited

VITRERIE

929 Busby Lane Montreal, Que.

Nos meilleurs vœux de succès

**The National Wallpaper
Co. Limited**

Peinture et tapisseries - Gros et détail

Sherbrooke Québec

*Meilleurs vœux de bonheur
et succès pour l'avenir*

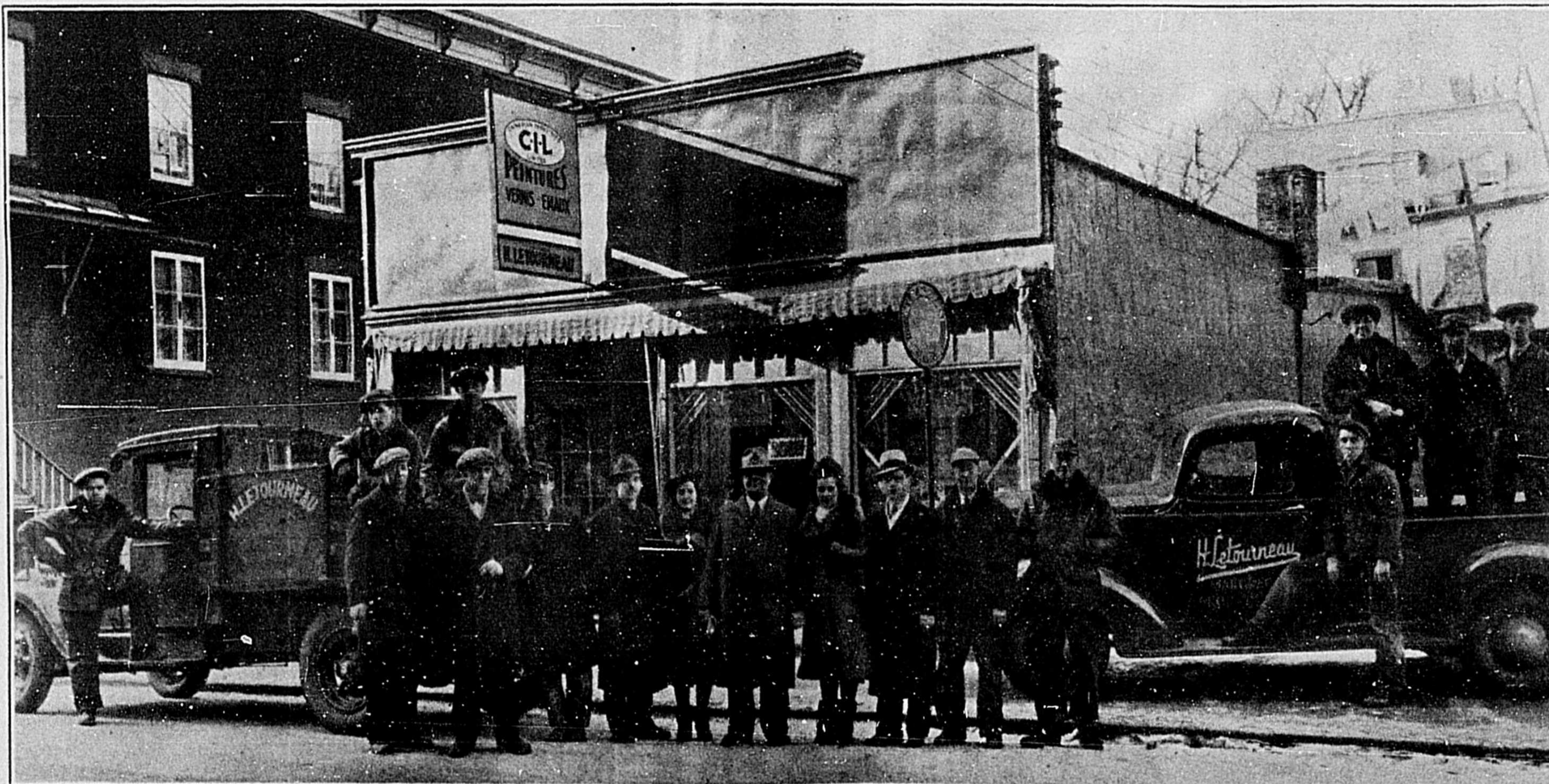
**General Steel Wares
Limited**

Montréal Toronto

*Nos sincères félicitations
et vœux de succès*

**CRANE
LIMITÉE**

Montréal P. Q.



*Nos meilleurs souhaits pour
de longues années de
succès*

The *Barrett* Company
LIMITED

Montréal Québec

Le personnel de la maison H. LETOURNEAU, ferblantier-couvreur,
dont le local est situé au no 265, rue Cascades

Hommages de

Mr D. C. HELYNCK

Représentant

W. H. Cunningham & Hill Ltd

Toronto

Montréal Montréal

Québec

Félicitations de

Mr D. ROUSSE

Représentant

WARDEN KING LTD

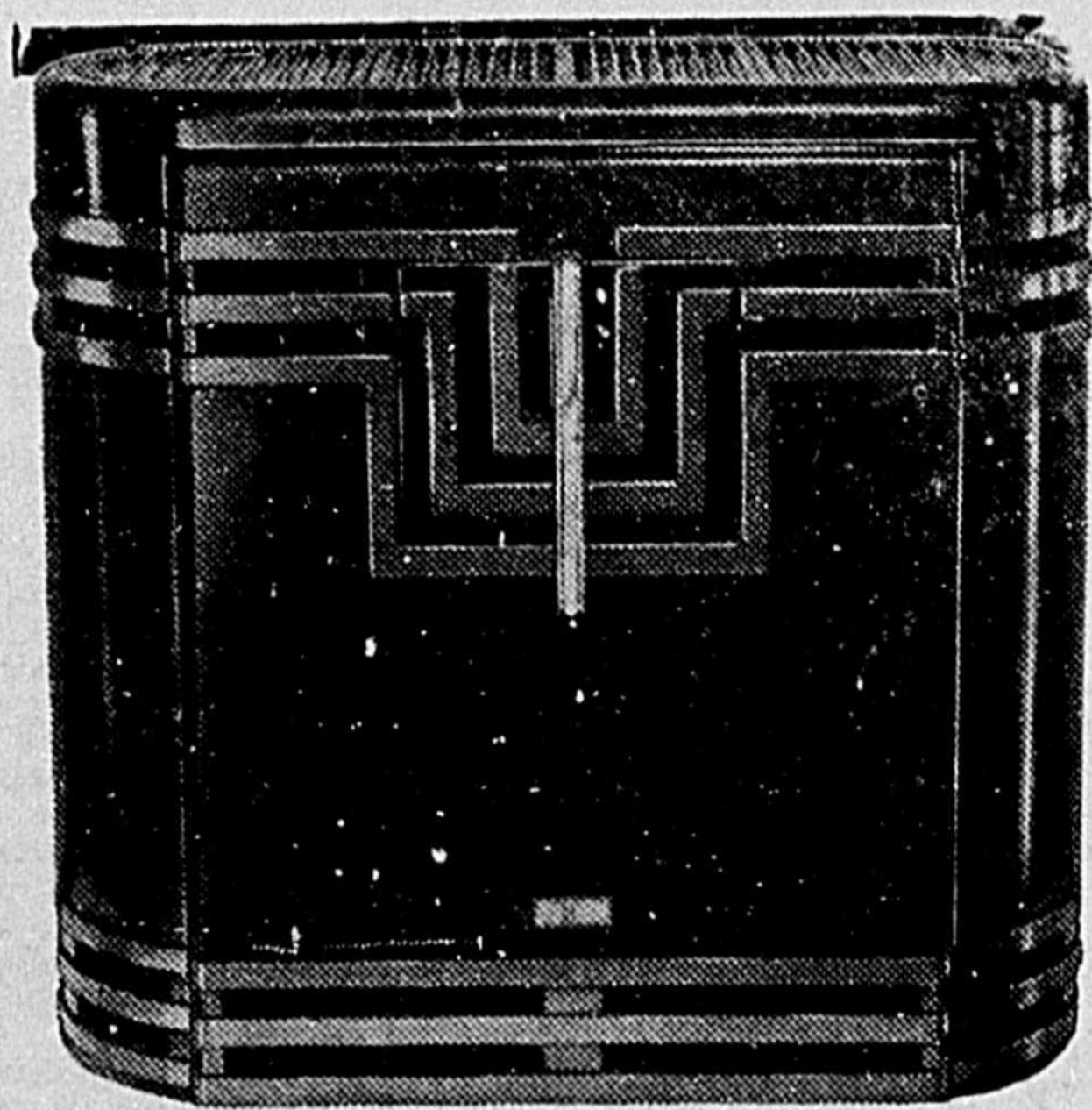
Nos meilleurs souhaits de succès pour l'avenir

Canadian Industries Limited

DIVISION DES PEINTURES ET VERNIS

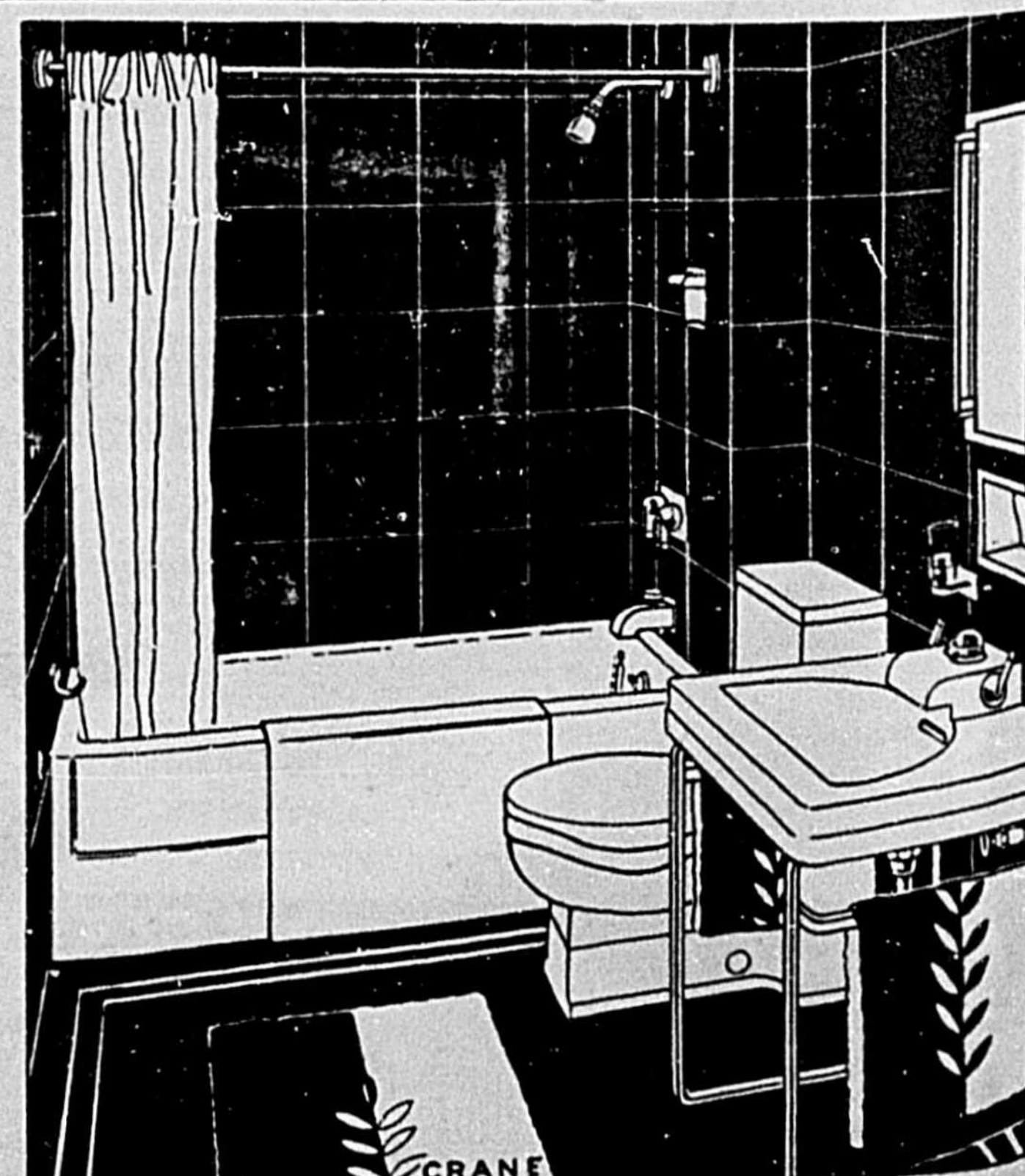
1127 Beaver Hall Hill

Montréal



La fournaise à l'huile recommandée

Voici la fameuse fournaise à l'huile, de plancher
"DUO THERM"



Modèle de chambre de bain ultra moderne que la maison
H. Letourneau peut installer dans toute maison

LA VIE AGRICOLE

L'industrie laitière

L'industrie fromagère, balancier de l'industrie laitière.— Considérations sur la fabrication moindre du fromage.— Déséquilibre entre les prix du beurre et du fromage.

"On a dit que l'industrie fromagère est le "balancier" de l'industrie laitière et cette expression est assez juste, mais il semble qu'avec le passage du temps, maintenant que l'industrie laitière s'est développée dans d'autres voies, on peut-être trop rogné sur ce balancier et il est devenu un peu trop léger pour la fonction qu'il est appelé à remplir", a déclaré M. J.F. Singleton, directeur adjoint du service des marchés, section des produits laitiers, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, dans une conférence qu'il a faite à la réunion de l'Association des fromagers du centre de l'Ontario, à Belleville.

On a parfois prétendu et l'on prétend encore que l'industrie fromagère canadienne n'a pas une bien grande importance, et pour appuyer ces dires on cite le fait que sur la quantité totale de matière grasse du lait produite annuellement au Canada, il ne s'en utilise qu'un peu plus de 8 pour cent dans la fabrication du fromage tandis que la fabrication du beurre en absorbe près de 49 pour cent et le commerce du lait en nature quelque 40 pour cent.

Et cependant l'industrie du fromage exerce sur toute l'industrie laitière une influence beaucoup plus grande que ne l'indique le pourcentage de la production totale de matière grasse qui entre dans la fabrication de ce produit. Le fromage est en effet le meilleur intermédiaire que nous ayons pour l'exportation de notre surplus de matière grasse, parce qu'il est de haute qualité et qu'il est bien connu sur les marchés du Royaume-Uni depuis près de trois quarts de siècle. Les recettes par livre de matière grasse exportée sur le Royaume-Uni sous forme de fromage sont généralement de plusieurs cents par livre plus élevées que pour la matière grasse exportée sur les mêmes marchés sous forme de beurre.

C'est parce que le fromage est mieux établi sur ces marchés, qu'il jouit d'une meilleure réputation, grâce au fait que, nous avons fourni pendant longtemps un article de qualité supérieure; c'est aussi parce que les prix du fromage et du beurre au Royaume-Uni ne sont pas bien équilibrés, du moins au point de vue du laitier canadien. Entre 1927 et 1937 la quantité de beurre importée au Royaume-Uni a augmenté de 61 pour cent tandis que pendant la même période décennale la quantité de fromage importée de toutes provenances diminuait de 1.3 pour cent. Il en est résulté une diminution dans les prix du beurre, à tel point qu'en ces cinq dernières années pendant la période allant du 1er mai à la fin de novembre, le cours moyen de Londres pour le beurre australien n'était que de 1.49 fois le cours moyen du fromage canadien.

Après avoir longuement parlé de bien des questions touchant le fromage canadien au Royaume-Uni, M. Singleton a fait de nombreuses recommandations tendant à l'amélioration du marché d'exportation au Canada.

La machinerie agricole

Les soins qu'elle requiert sont assez nombreux.— La machinerie agricole coûte cher et il importe d'en prendre grand soin.— Un capital qu'on doit prendre garde de déprécier trop vite.

La machinerie agricole requiert souvent des réparations. Voilà l'importance de faire dès maintenant, puisque vous avez plus de temps libre, une inspection générale de vos machines agricoles. Par l'achat de ses machineries agricoles, le cultivateur investit une forte partie de son capital d'opération. Il est tout naturel qu'il tienne à ce que ce capital ne se déprécie pas trop rapidement. Un bon moyen pour y arriver, c'est d'en avoir soin et de les entretenir, ce qui aura pour effet de prolonger leur durée et de leur faire produire un meilleur travail.

On peut diviser en quatre parties l'entretien des machines agricoles. 1o La lubrification; 2o Le remisage; 3o Les réparations; 4o Le peinturage.

1.—La lubrification. La lubrification nous fait connaître l'utilité du pétrole dans l'achat d'une machine. Lorsque vous constatez qu'une des pièces à huiler est rouillée, vous enduisez de pétrole lequel aura pour effet de dissoudre la rouille des pièces qui fonctionnent l'une contre l'autre, vous laissez fonctionner ces pièces quelque temps, ensuite vous procédez à la lubrification ordinaire.

Les charnues, herbes à disques, cultivateurs doivent être débarrassés complètement des débris terreux et huilés afin de les protéger contre la rouille. Les distributeurs à engrais, bien nettoyés, les roues porteuses et engrenages bien huilés. Graisser la bielle et la tête de la bielle de la faucheuse, visiter l'appareil d'embrayage et de débrayage. Bien graisser le lieu de la moissonneuse. Pour ce qui est des autres machines, on doit suivre le même procédé dans le huilage et graissage des pièces.

2.—Le remisage. Le remisage consiste à mettre en sûreté les machines et voitures pour l'hivernement. Des sommes considérables sont perdues chaque année par cette négligence. Toutes pièces exposées à l'humidité perdent beaucoup de valeur, la rouille et la pourriture, agents destructeurs du fer et du bois, peuvent causer beaucoup de dommages en une saison d'hivernement en plein air. On doit avoir une construction spéciale ou un endroit sec dans la grange ou autre bâtiment. Le coût d'une construction destinée aux machines et voitures est en quelques années remboursé par l'économie réalisée sur la dépréciation.

3.—Les réparations. Les réparations ont aussi une grande importance. Il est ennuyeux au temps des semences d'avoir à réparer telle ou telle pièce, il faut autant que possible renouveler chaque pièce dès qu'elle fait défaut. Avant de remettre les machines, une inspection générale doit être faite. Si quelques pièces font défaut, renouvelez-les aussitôt, vous vous occasionnez beaucoup moins d'ennuis lorsqu'il s'agira de mettre ces machines au travail. Au temps des semences, le cultivateur n'a pas le temps de courir ici et là pour la réparation de ses machines et si par imprévoyance il est obligé de le faire, il y a perte de temps et d'argent, de plus s'il faut qu'une pièce vienne d'un endroit éloigné, les beaux jours passent, les semences se feront en retard et seront plus lentes à sortir de terre, d'où il en résultera une diminution dans les rendements.

4.—Le peinturage. Ce quatrième point n'est pas moins important que les autres, bien que souvent on passe outre. On prévient par le peinturage la pourriture des pièces de bois, ce qui en prolonge de beaucoup la durée, donne un meilleur coup d'oeil à la machine, augmente sa valeur. La peinture empêche aussi la rouille des pièces métalliques.

Ces quatre points, tous très importants, ne devraient jamais être négligés par le cultivateur. L'argent que vous avez déboursé pour l'achat de ces machines représente un capital assez élevé, donc il faut s'efforcer de le conserver, le coût des réparations annuelles est minime comparé à l'achat d'une machine agricole. Il faut non seulement en parler, mais en avoir soin et bien les entretenir.

INSECTE QUI VEUT ENVAHIR NOTRE PAYS

La bête du Japon, déjà entrée aux Etats-Unis, menace de s'implanter maintenant au Canada.— Moyens à employer pour prévenir l'invasion.— L'insecte s'attaque aux fruits et légumes, aux arbres.

La bête du Japon, (*Papilia japonica*, Newn), est un insecte asiatique qui s'est implanté dans les parties nord-est des Etats-Unis. Sa présence a été signalée pour la première fois dans l'Etat de New Jersey en 1916, tée en 1912 dans une expédition de racines d'iris, emballées avec l'argile autour des racines, gé et vers la fin de 1938 on le rencontrait dans les Etats suivants: Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, New York, Pensylvanie, New Jersey, Connecticut, Delaware, Maryland, Virginie, Virginie occidentale, district de Colombie et Ohio.

Dans sa phase parfaite ou adulte, la bête du Japon attaque toutes sortes de fruits, légumes, arbres, arbustes ou arbrisseaux et fruits. Sa larve se nourrit des racines, des graminées fourragères de certains arbustes et d'autres plantes. Comme c'est un fléau de premier ordre, le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis a mis en quarantaine les régions infestées et interdit le transport de produits non accompagnés d'un certificat d'inspection attestant qu'ils ne contiennent pas la bête du Japon.

On s'efforce d'empêcher l'introduction de ce fléau au Canada surtout pendant la période de vol, qui dure à partir de la mi-juin jusqu'à la fin de septembre, et les membres de la gétax du service de production du ministère fédéral de l'agriculture examinent avec le plus grand soin les produits, les automobiles, les wagons de chemin de fer et autres véhicules, venant des régions infestées et entrant au Canada. Un inspecteur a été posté spécialement à Yarmouth, N.E., en ces neuf dernières années et un autre au Pont de la Paix, Fort Erie, Ontario. Il y a également des inspecteurs dans les districts de Halifax, de Saint John, de Montréal, de Toronto, de Niagara Falls et de Windsor qui examinent les produits et les wagons de marchandises, les wagons de charbon et les wagons chargés de cuves de mélasse qui viennent directement de Philadelphie ou d'autres centres très infestés.

En cette dernière saison, des bêtes du Japon en vie ont été trouvées à Yarmouth sur des navires venant de New York. Six-vingt insectes ont été interceptés par l'inspecteur à ce centre. En outre, il a été trouvé 56 bêtes mortes sur les navires et 15 sur des automobiles. Les navires venant de New York se rendent également à Montréal par voie de Québec, et l'inspection a trouvé 8 bêtes mortes sur

DERNIERS PRIX DU MARCHE

Coopérative Fédérée de Québec, 130, rue S.-Paul Est, Montréal.

PRIX DE REMISE
Semaine finissant le 24 décembre 1938 :

Poules vivantes
A — 5 lbs et plus 19c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 17c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 15c
COQS — 12c

Volailles vivantes—Poulets à rôti (GRIS)
A — 6 lbs et plus 19c
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 17c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 14c
D — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 11c

(ROUGES)
A — 6 lbs et plus 18c
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 16c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 14c
D — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 11c

N. B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)
Bons — 14 1/2c
Moyens — 13c
Communs — 11 1/2c

OEUFs
A — (Gros) 35c
B — (Moyens) 29c
C — 26c
POULETTES — 28c
C — 21c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenirons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Jeunes dindes abattues
A — 25c
B — 23c
C — 21c

Oies abattues
A — 19c
B — 17c
C — 15c

LAPINS VIVANTS — 5 lbs et plus, la lb. 10c
PIGEONS VIVANTS — le couple 15c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)
Spécial — 6 lbs et plus. 25c
A — 6 lbs et plus 24c
A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 23c
B — 6 lbs et plus 22c
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 21c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 20c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)
Spécial — 6 lbs et plus. 24c
A — 6 lbs et plus 23c
A — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 22c
B — 6 lbs et plus 21c
B — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 20c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 19c
C — 6 lbs et plus 18c
C — 5 lbs jusqu'à 6 lbs.... 17c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 16c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 15c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)
Spécial — 5 lbs et plus. 22c
A — 5 lbs et plus 21c
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 20c
A — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 19c
B — 5 lbs et plus 19c
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 18c
B — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 17c
C — 5 lbs et plus 16c
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs.... 15c
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs.... 14c

Un oiseau-moqueur observé près de Gaspé

Le Dr Harrison F. Lewis, du ministère des Mines et des Ressources, à Ottawa, a observé et soigneusement identifié près de Gaspé, province de Québec, au cours de sa récente tournée d'inspection, un oiseau-moqueur, un chanteur du sud dans un voisinage étrange très éloigné de son habitat naturel parsemé de magnolias et de jasmins dans le sud des Etats-Unis. Lorsque le Dr Lewis l'a observé, il paraissait en bon état de santé et voltigeait avec activité parmi les conifères du nord. Il se peut qu'un des ouragans, qui a ravagé la côte de l'Atlantique cet automne, ait emporté cet oiseau sans résistance dans ses tourbillons vers le nord jusque dans la péninsule de Gaspé.

On n'a signalé la présence de cet oiseau dans la province de Québec qu'à deux occasions et, chose étrange, les deux fois à moins de soixante milles de la Gaspésie. En 1933, un oiseau-moqueur apparut sur l'île Anticosti et un autre fut découvert au cours de la même année près de Pointe-des-Monts, du côté nord de l'embouchure de l'estuaire du Saint-Laurent.

On appelle souvent l'oiseau-moqueur le roi de la chanson, car les experts le considère comme le plus beau chanteur de l'Amérique du Nord. Il possède son propre chant délicieux, qu'il préfère faire entendre les soirs de clair de lune et il imite d'ordinaire les chants des autres oiseaux et les améliorer. L'oi-

seau-moqueur vu près de Gaspé était complètement silencieux lorsqu'il fut observé, mais s'il réussit à passer l'hiver il pourra gratifier les habitants de ce voisinage de ses mélodies le printemps prochain.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Prix Réduits JOUR DE L'AN

Entre tous les points au Canada

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du 30 déc., jusqu'à 2.00 p.m., le 2 janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 3 janvier 1939.

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du mardi, 20 déc., au lundi, 2 janv. inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, samedi, 7 janvier 1939.

LES ROIS, 6 janv.

entre tous les endroits, Ottawa et à l'est dans les provinces Ontario et Québec

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du jeudi, 5 janv. jusqu'à 2.00 p.m., vend., 6 janv. 1939. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, lundi, 9 janv. 1939.

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet. C'est un cadeau nouveau genre.

PRIX réduit MINIMUM : 25c

Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

ECOLE TECHNIQUE

200, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Cours d'Automobile

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Venez voir ou écrivez.

Le prochain cours commencera le 30 janvier 1939

HON. ALBINY PAQUETTE, Ministre JEAN BRUCHI, Sous-Ministre

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER

Sur la Côte du Pacifique

ALLER et RETOUR

St-Hyacinthe, Qué.

VANCOUVER VICTORIA SEATTLE

*Première Classe 136.75
*Classe Touriste 120.45
*Voiture 104.70

*Prix de location de votre gonflette en plus.
*Repas à bon marché sur les trains.

Attrayants Tarifs et Services de Trains!

Si les sports d'hiver ont peu d'attrait pour vous—si vous préférez les plaisirs de l'été—le golf, les promenades à pied, à cheval ou en auto dans un décor verdoyant, le tennis ou le yatching— rendez-vous sur la côte du Pacifique, où les frimas de nos hivers sont à peu près inconnus. En route, vous pourrez admirer les Rocheuses sous la neige— un spectacle inoubliable.

Prix spéciaux dans les hôtels. Attrayants tarifs sur les trains, d'ici au 14 mai. Validité de retour: Première classe, 3 mois; classe touriste et en voitures ordinaires, 6 mois. Arrêts facultatifs en route. Jouissez des sports d'hiver dans les Rocheuses Canadiennes—taux réduits spéciaux en vigueur durant janvier, février et mars.

Tournoi de GOLF D'HIVER

Victoria — 6-11 mars 1939

Tous renseignements des Agents

Pacifique Canadien

BEURRE -- FROMAGE

BEURRE

L'animation de notre marché au beurre fut encore très restreinte et le volume des transactions très limité.

L'hésitation de nos principaux opérateurs se continue et leurs achats ne se limitent qu'aux besoins immédiats seulement.

Les arrivages de beurre frais qui sont encore assez considérables pour ce temps-ci de l'année et pour la plupart de qualité secondaire sont difficilement écoulés.

Quelques détenteurs sans doute lassés d'attendre un marché plus favorable ont préféré se départir de leurs approvisionnements. Conséquemment, les offres furent plus considérables que la semaine précédente et avec une tranquillité persistante

dans la demande, une baisse a été enregistrée dans les prix.

Bien que, depuis quelque temps, les marchés d'outre-mer aient démontré un peu plus de vigueur, les conditions actuelles ne nous permettent pas l'exportation qui pourrait, dans une certaine mesure, nous assurer une plus grande stabilité.

Au cours de l'avant-midi samedi, le 24 décembre, au gros, les prix du No. 1 pasteurisé d'herbe reclassifié variaient de 20 3/4c à 21c la livre et de 20 1/2c à 20 3/4c la livre pour les beurres frais.

FROMAGE

Aux prix actuels, la demande domestique est active et les arrivages courants trouvent rapidement des acheteurs.

Jouissez-vous de la Saison des Fêtes?

Si votre santé est chancelante, vous ne pouvez partager la joie des autres.



Le mois de Décembre est le mois des réjouissances, des réunions de famille, des joyeux rassemblements et des glorieuses fêtes de Noël. La décoration des arbres de Noël, l'emballage et l'échange des présents — toutes ces choses tendent à vous rendre heureux et rempli de bonnes intentions.

Mais si votre digestion ne fonctionne pas normalement vous ne pouvez pas entrer dans l'esprit de saison et vous ne pouvez partager la joie de tous ceux qui vous entourent. Vous ne souffrez peut-être de rien de plus qu'une élimination défectueuse. C'est un mal très commun qui est souvent causé par les exigences de notre façon de vivre actuelle. Depuis 1869 des milliers de personnes qui souffraient d'une mauvaise digestion et d'une élimination retardée, ont pris le **Novoro** du Dr. Pierre, ce tonique pour l'estomac qui a fait ses preuves. Si vous êtes grincheux, nerveux et irritables, l'action du **Novoro** du Dr. Pierre, qui produit quatre effets, vous aidera sans doute aussi; il aide les fonctions de l'estomac, règle les intestins, stimule l'action des reins, facilitant ainsi l'élimination, il aide et active aussi la digestion. Envoyez le coupon ci-dessous pour obtenir aujourd'hui une grande bouteille d'essai de **Novoro** du Dr. Pierre de 14 onces (valeur rég. \$1.20). Livré au Canada Sans Frais de Douane

La Grosse Bouteille d'Essai — \$1.00 Seulement

Dr. Peter Fahnestock & Sons Co. 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Veuillez m'envoyer une grande bouteille d'essai de 14 onces de **Novoro** du Dr. Pierre en port payé, pour laquelle je renvoie \$1.00. Veuillez envoyer C.O.D.

Nom..... Adresse..... Bureau Postal.....

LE SEUL ATELIER CANADIEN FRANÇAIS SPECIALISE DANS LA SIMILIGRATURE EN COULEURS

CLICHES DE TOUT GENRE POUR ANNONCES JOURNAUX JOURNALETTES CIRCULAIRES CATALOGUES DEPLIANTS

OUVERT

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE

118, QUAI, RUE ONTARIO — PRES DE BEAUREGARD — MONTRÉAL

TELEPHONE MARQUETTE 4549

On peut donner ses commandes de clichés au

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

représentant dans la région de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37

SAINT-HYACINTHE

Les nouvelles en raccourci

Feu Mme A. McIntyre
Mme Vve Alfred McIntyre, née Victorine Lussier, est décédée le 27 décembre à son domicile, 14, rue William, à l'âge de 87 ans et 9 mois.

Vol dans un train
M. J.-N. Lizotte, de Charney, s'est fait voler une somme d'argent assez importante dans ses poches, alors qu'il voyageait dans un train du Canadian National, se rendant aux Etats-Unis par voie de Montréal.

Prochain mariage
M. et Mme J.-E.-W. Tétreault, de Saint-Pie de Bagot, annoncent le mariage prochain de leur fils, Gérard-Washington, à Mlle Claire Poirier-Larocque, fille de M. Paul-Etienne Poirier, de Tupper Lake, N.Y.

Feu Mme I. Saint-Laurent
Mme Vve Isaie Saint-Laurent, née Marie-Louise Huot, de Saint-Simon de Bagot, est décédée le 22 décembre à l'âge de 66 ans, après une longue maladie.

Une bonne vache
Rose du Prinlens, vache Jersey de deux ans, appartenant à M. Wellie Jarry, de Saint-Hyacinthe, vient d'établir un record de production en 365 jours, avec 9,064 livres de lait, 488 livres de gras et une moyenne de 5.38 pour cent.

A N.-D.-du-Rosaire
Il a été annoncé dimanche dernier que les messes seraient désormais aux heures ci-après, le dimanche, dans la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire: 6 heures 15, 7 heures 45, 9 heures et 10 heures 15.

Fiançailles
On annonce les fiançailles de M. Honorius Martin, de Saint-Denis-sur-Richelieu, à Mlle Léona Brodeur, également de Saint-Denis.

CONDOLEANCES

Province de Québec
District de Saint-Hyacinthe.

A une réunion de l'Association du Notariat Canadien de ce district tenue à Saint-Hyacinthe le 28 décembre 1938 au Palais de Justice à laquelle sont présents plusieurs notaires de ce district, il a été résolu ce qui suit:

Proposé par H. Saint-Germain, secondé par Henri Morin.

Résolu: Que les notaires de ce district ont appris avec peine le décès de leur doyen M. le notaire L.-A. L'Heureux, de Saint-Jude, et qu'ils désirent exprimer leurs vives condoléances à la famille du défunt et particulièrement à ses fils MM. les notaires Ernest L'Heureux de Saint-Jude, et J.-A. L'Heureux, de Sorel.

Que copies des présentes soient expédiées à la famille et aux journaux de Saint-Hyacinthe.

Adopté.

L.-A. Brunelle, président
Geo. Deslandes, secrétaire

Vraie copie:

Georges A. Deslandes, secrétaire

ROUGEMONT

M. et Mme A. Mercure, de l'Ange-Gardien, était de passage dans la localité, ces jours derniers.

Les prochains concerts que peuvent entendre nos gens

Les membres de la Société des Concerts de Saint-Hyacinthe ont la liberté d'assister à une quinzaine de concerts, dans diverses villes de la province.

On trouvera ci-après les dates des différents concerts, accessibles aux membres de la Société des Concerts de Saint-Hyacinthe, au cours de la prochaine saison, ainsi que les noms des artistes qui y figureront. Sur présentation de leur carte, et sans coût additionnel, les membres de la Société des Concerts peuvent assister aux auditions suivantes:

9 janvier, Saint-Jean, Gaspar Cassado, violoncelliste; 12 janvier, Shawinigan, Concertino Barrère; 26 janvier, Trois-Rivières, Elen Dosia et André Burdino; 15 février, Sherbrooke, Carola Goya, danseuse, et Béatrice Burford, harpiste; 16 février, Trois-Rivières, Carola Goya et Béatrice Burford; 28 février, Shawinigan, John

L'Eglise triomphera de... (suite de la 1ère page)

L'oeuvre de Pie XI

Il faut connaître les luttes de l'Eglise pour les faire triompher, car elles sont celles de Dieu dans le monde, dit d'abord le conférencier. Mais avant de parler de la situation religieuse en Europe, il tient à dire quelques mots de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Depuis le XVIIIe siècle, un immense fossé s'était creusé entre l'Espagne et le monde; ça été la haute fonction de l'Eglise, depuis Pie IX jusqu'à Pie XI, d'abolir ce fossé. Pie XI est le pape de la lutte et du combat pour la conquête du monde; c'est le pape de l'action qui a voulu ramener à l'Eglise du Christ les milliards de païens et de dissidents. Pie XI, déclare le R. P. Longpré, est et restera le pape de l'action catholique, le créateur du clergé indigène, celui qui s'est efforcé de ramener au bercail les églises de Byzance, de Russie et d'Angleterre. Pie XI est la plus grande figure de l'histoire contemporaine, et même les potentats de Russie reconnaissent son magistère, même les maçons admettent que seul il peut sauver la dignité de la personne, l'idéal de l'humanité.

On rend hommage au Pape parce qu'il n'a jamais cédé aux capitalistes, ni aux massacreurs Lenine, Staline, Bela Kun et Calles. Il s'est dressé contre Moscou alors que d'autres signaient des ententes militaires ou des traités commerciaux avec la Russie. "Il n'a pas cédé à la personification la plus terrible de l'Antéchrist, à l'apostat Adolf Hitler, tandis que l'univers courbait la tête devant ce dernier à Munich."

La situation en Espagne

Parlant ensuite de l'Espagne, qu'il connaît bien pour y avoir séjourné 14 mois et pour avoir même été emprisonné durant quelques jours par "les républicains d'Oviedo", l'orateur rappelle que la guerre civile éclata dans la péninsule ibérique au lendemain de la mort de Carlos Sotelo, chef national assassiné pour avoir dénoncé, au Parlement, les persécutions religieuses du Fronte Populaire.

Le R. P. Longpré déclare que l'on a calomnié les chefs nationaux en les qualifiant de franc-maçons. "Les chefs nationaux, dit-il, ne sont pas maçons; le mouvement de Franco est un mouvement de restauration catholique et nationale. La guerre d'Espagne, c'est la grande bataille qui se livre entre le bien et le mal. Franco est un catholique et un catholique de premier ordre; je vous affirme que Franco est catholique et qu'il communique fréquemment."

En Allemagne

Au point de vue militaire, l'Allemagne constitue le plus grand danger de l'heure; elle est un vaste camp armé qui se dirigera vers la France à l'ouverture des hostilités. Au point de vue économique, le système allemand est plein de déficiences, et les persécutions anti-sémitiques ont

Brownlee, baryton; 1er mars, Saint-Jean, John Brownlee, baryton; 8 mars, Trois-Rivières, Mischa Elman, violoniste; 10 mars, Granby, Ernest McChesney, ténor; 22 mars, Sherbrooke, Marcel Hubert, violoncelliste et Réginald Stewart, pianiste; 23 mars, Saint-Jean, Réginald Stewart, pianiste; 10 avril, Granby, Joseph Knitzer, violoniste; 11 avril, Joliette, Joseph Knitzer, violoniste; 17 avril, Shawinigan, Bruna Castagna, contralto; 24 avril, Joliette, Lansing Hatfield, baryton; 26 avril, Trois-Rivières, Nicholas Massue, ténor.

Seules, les dates des concerts à Victoriaville, qui a été la dernière ville à avoir sa campagne, ne nous sont pas encore parvenues.

pour but de permettre la mainmise sur les biens des Juifs et de sauver le mark.

Au point de vue religieux, il n'y a plus de liberté, pas même de nom. En Allemagne, pas de liberté de presse, d'association, de parole, de correspondance. C'est la suppression totale de la presse catholique, des associations catholiques; 20,000 associations religieuses ont été abolies. Il existe un concordat entre l'Eglise et le Reich, concordat signé en 1933 par le cardinal Pacelli et le "funeste von Papen", mais les Nazis ne l'ont jamais respecté.

Des apostats

Le conférencier observe que Hitler, Goebbels, le ministre de la Propagande, Konrad Henlein, le chef sudète, Rudolf Hess, le chef de la milice, sont des apostats et que pour eux Dieu, c'est l'Allemagne. Ils ressuscitent le vieux culte du soleil; ils veulent remplacer Noël par le solstice d'hiver.

Que sortira-t-il de tout cela? Certains catholiques et protestants d'Allemagne sont désespérés parce que toute la jeunesse est perdue et que les ouvriers ne peuvent avoir de travail s'ils disent qu'ils professent une religion. Humainement parlant, il n'y a pas d'espoir; mais au point de vue catholique, il faut espérer. Déjà, il se forme un corps de résistance; il existe une presse secrète; les dignitaires ecclésiastiques protestent vigoureusement; on sent par toute l'Allemagne un immense mouvement de colère contre ceux qui veulent rayer Dieu et l'Eglise. Certains prévoient que l'étau de fer va sauter d'ici quelques années et que Hitler ira, lui aussi, à Canossa.

En Italie

En Italie, la situation est relativement satisfaisante. L'Eglise court un certain danger du fait du conflit qui divise les deux grandes factions fascistes. La faction de gauche, conduite par Farinacci, est républicaine et anticléricale; celle de droite, dirigée par Mussolini et Balbo, est monarchiste et sympathique à l'Eglise. Mais jusqu'ici, c'est la dernière qui a prévalu. Et l'accord de Latran a reconnu l'indépendance et la souveraineté du Pape; il a accordé à l'Eglise la liberté d'action. L'enseignement religieux est permis dans les écoles primaires et secondaires, (à l'exclusion des universités); l'Etat reconnaît qu'il y a compatibilité entre l'action catholique et l'action fasciste; l'Eglise peut construire des séminaires, promouvoir les retraites fermées et développer la presse catholique. Jusqu'ici, fascistes et catholiques ont fait un effort considérable pour s'entendre.

En France

Malgré les déficiences de la France, dit le R. P. Longpré, elle reste toujours la première nation catholique du monde. Elle revient vers le Christ et

Mlle L. MALO EST DECEDEE A L'AGE DE 18 ANS

Elle était la fille du sous-chef Adrien Malo, de cette ville. —Outre ses parents, elle laisse trois frères et deux soeurs. — Les funérailles.

Mlle Laurette Malo, fille du sous-chef de police Adrien Malo, de cette ville, est décédée le 24 décembre à l'âge de 18 ans, après une longue maladie. Outre ses parents, elle laisse trois frères et deux soeurs: Paul, Jean-Guy, Marcel, Pauline et Denise.

Les funérailles ont eu lieu mardi, en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Horace Bernard, le service funèbre chanté par M. l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Bernard et E.-L. Paulhus, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Gérard Brodeur, Laurent Bélanger, Jean-Paul Godbout, Ferrier Vincent, Clément Fournier et L. Brodeur. Le deuil était conduit par le père de la défunte, le sous-chef Malo; ses frères, Paul, Jean Guy et Marcel; ses oncles, MM. Louis-Aimé Malo, Beloeil; Ovide Malo, Saint-Marc-sur-Richelieu; Ovide Rémy et Emile Rémy, Saint-Charles; ses cousins, MM. Roland et Armand Rémy, Georges Adam, Saint-Charles; Thomas Léonard, Beloeil; Claude Saint-Pierre, Beloeil.

On remarque en tête du cortège un détachement de la police municipale.

BRISE LES VITRES POUR SE VENGER

Joe Brown, 39 ans, un nègre disant venir de Toronto, a été condamné à deux mois d'emprisonnement par le recorder Emile Marin, pour avoir brisé une vitrine à la devanture de la librairie Emile Solis.

Brown pénétra dans l'établissement vers six heures du soir et demanda la charité. N'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante il se mit à proférer des menaces à l'adresse du personnel de la maison, avec le résultat qu'un agent de police alerté le conduisit au poste.

Sur sa promesse de quitter immédiatement la ville, Joe Brown put se faire relâcher, mais avant de partir, il crut que ce serait une bonne idée d'aller casser les vitres au magasin Solis.

VA-ET-VIENT

Milles Laura et Emma Demers, de Montréal, M. et Mme Arthur Blouin, M. et Mme L.-P. Michaud, leur fille Lilette, Milles Jeannine et Françoise Blouin, M. Charles H. Leclerc, tous de Québec, étaient de passage à Saint-Hyacinthe pour le jour de Noël, les invités de M. A.-G. Lambert et de Mlle Lambert.

son Eglise, et c'est ce qu'a bien marqué le cardinal Verdier lorsqu'il disait récemment: "De ce pas, dans 50 ans, nous aurons reconquis la France".

Ce pays est témoin d'une magnifique floraison d'oeuvres philosophiques et littéraires catholiques; il compte une merveilleuse jeunesse catholique qui va vaincre les dernières vagues du communisme. Mais ce qui donne surtout lieu d'espérer, c'est que le clergé français est libre d'agir comme nulle part au monde, sauf peut-être au Canada. "Il n'y a rien qui fasse plus de tort à l'Eglise que ces dictatures à la Hitler et à la Mussolini". L'affluence des pèlerins à Lourdes et l'extraordinaire moisson de missionnaires français sont d'autres indices de la rénovation spirituelle de la France, de son retour à sa grandeur du XVIIe siècle.

Le conférencier conclue en disant que, malgré toutes les apparences, la victoire de l'Eglise s'annonce.

DINER EN L'HONNEUR DU R.P. E. LONGPRE

Le R.P. Ephrem Longpré, O.F.M., le grand historien de la période médiévale, au pays depuis quelques mois après vingt ans de séjour en Europe, était l'hôte d'honneur à un dîner le soir de Noël, chez son frère, M. Jean-Marie Longpré, cultivateur établi sur la terre paternelle, à Upton. Outre le R.P. Longpré, on remarquait ses parents, M. et Mme Joseph Longpré; M. l'abbé Anselme Longpré, vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe; la R.S. Marie-de-la-Sainte-Trinité, de Mc-Masterville; M. et Mme Alphonse Longpré, Mme Jean-Marie Longpré, M. et Mme Albert Longpré, Milles Elizabeth Longpré, Thérèse Delorme, Rachel Gauthier, Rita Frigon et autres.

ACTIVITES DU CONSEIL 960 AU JOUR DE L'AN

Le premier de l'An ne passe pas inaperçu chez les chevaliers de Colomb de cette ville. Sitôt la grand'messe terminée à la cathédrale, tous les frères chevaliers se rendent aux salles de leur conseil pour se souhaiter la bonne année. Cette coutume se renouvellera ce Nouvel An et les frères sont priés d'en prendre bonne note, car messieurs les intendants sont à préparer une chaude réception.

Le dépouillement de l'arbre de Noël à la salle des bazars, au profit des orphelins de l'Hôtel-Dieu, aura lieu dimanche, 8 janvier, à 2 hrs 30 p.m. Cette cérémonie ne manque pas d'attirer généralement une belle assistance et on nous dit que les petits enfants se trouvent de ce fait très honorés. Les chevaliers de Colomb qui patronisent cette distribution d'étrennes espèrent que le public montrera, encore cette année, un grand intérêt à cette fête que présidera Son Excellence Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe, en nous faisant l'honneur de son auguste présence. Il y aura des sièges réservés pour les chevaliers de Colomb et leurs familles.

L'une des grandes parties de cartes d'autrefois sera enfin d'actualité. En effet, les amateurs de cartes apprendront avec plaisir que les chevaliers de Colomb sont à organiser une magnifique soirée de Bridge, Cinq-Cents et Whist pour le 18 janvier, à 8 heures et demie exactement. Les billets seront mis en vente prochainement à 35 sous. Nous prions les amateurs de cartes de réserver leurs billets d'avance, et de personnes connues. De nombreux et magnifiques prix seront installés aussitôt que possible dans la vitrine de la pharmacie J.-H.-E. Brodeur. Les frères chevaliers sont cordialement invités à prêter leur précieux concours pour aider à faire salle comble le 18 janvier. C. de C.

ST-ALEXANDRE

M. M.-Oscar Hébert, de Montréal, visitait M. Prudent Lebeau, ces jours derniers.

Nous offrons nos meilleures félicitations à M. et Mme Jean Lebeau, heureux parents d'un fils, qui naquit le 22 dernier, à Saint-Jean.

Mlle Rita Goineau, élève de l'institution Nazareth, à Montréal, arrivait dans sa famille jeudi dernier pour quinze jours.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Marie Provost, de Napierville, qui est retenue à l'hôpital de Saint-Jean.

ROUGEMONT

Mardi, 20 décembre, à l'église paroissiale, a été chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Jodoin.

Mlle Gilberte Hamel, pensionnaire au couvent de Sutton, est revenue dans sa famille pour cause de maladie.

Une affaire de trente-cinq ans réglée par le tribunal

Le magistrat de district Emile Marin donne gain de cause à la corporation de la paroisse de Saint-Pie, à la suite de l'action intentée par M. Desnoyers. — Ce dernier prétendait que le service lui devait être fait gratuitement.

Le magistrat de district Emile Marin, de cette ville, a rendu jugement dans la cause de Desnoyers vs la corporation de la paroisse de Saint-Pie de Bagot. Il a maintenu le plaidoyer de la corporation et renvoyé l'action de Desnoyers avec dépens. Cette cause soulevait plusieurs points importants de droit civil. Voici les faits en résumé: En 1903, il y a 35 ans, un nommé Joseph Fontaine vendit à Pierre-D. Casavant des sources d'eau situées sur sa terre, à Saint-Pie, à la condition que l'acheteur fournirait de l'eau gratuitement à la maison du vendeur. Par la suite, Casavant vendit à la corporation du village les dites sources et l'aqueduc qu'il possédait à Saint-Pie, de sorte que la dite corporation est aujourd'hui propriétaire de tout le système d'aqueduc desservant le village. A la suite de diverses autres transactions, le demandeur Desnoyers devenait acquéreur de l'ancienne propriété Fontaine, en 1928.

Avec l'accroissement de la population de Saint-Pie, la corporation dut bientôt modifier son système d'aqueduc, de sorte qu'aujourd'hui le parcours de la

ST-SIMON

Jeudi, 22 décembre, est décédée à Saint-Hyacinthe Mme Marie-Louise Huot, veuve de feu Isaie St-Laurent, à l'âge de 66 ans après une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu lundi le 26 décembre à Saint-Simon de Bagot où elle passa la plus grande partie de sa vie. Le service funèbre fut célébré par M. le curé Larochelle. Conduisait le deuil, son frère M. David Huot, de Providence, R.I. Les porteurs étaient MM. Hiram St-Jean, Alphonse Laplante, Arthur Masson et Léopold Valcourt, Joseph Houle et Irénée Lapierre.

Mme St-Laurent laisse pour pleurer sa perte, deux frères, MM. David Huot de Providence, R.I., et Alvarez Huot, de Granby; quatre belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces.

M. Lucien Brodeur, étudiant en pharmacie à Montréal est de passage chez son père M. J.-T. Brodeur, pour un repos de quelques semaines.

MORT SUBITE DE M. H. ALLARD, A UPTON

M. Henri Allard, d'Upton, (Bagot), est mort subitement mercredi, à l'âge de 69 ans. Il a succombé à une syncope. Outre son épouse, née Lydia Fournier, le défunt laisse trois fils et quatre filles: Georges, d'Upton; Garcia, Saint-Hyacinthe; Gérard, New York; la R.S. Marthe-du-Sauveur, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie de Henryville; la R.S. du Saint-Pasteur, de la même communauté, récemment arrivée de Bourg Saint-Andéol, France, présentée à Sutton; Mmes Georges-Henri Durocher, (Gisèle), Saint-Hyacinthe; Oscar Cormier, (Marie-Paule), Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, en l'église paroissiale d'Upton.

Petites annonces

A LOUER.— Logement de 2 ou 3 pièces avec chambre de bain, dépense, meublé si préféré. S'adresser au no 26D, rue Raymond, ou 721 390W.

Faites examiner votre vue par un spécialiste
Tél. Bureau 1053
Res. 1099
Dr CHARLES DION
EX-MEDICIN ETANGER A L'HOPITAL ST-LOUIS, PARIS
SPÉCIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
76, rue St-Simon Place du Marché St-Hyacinthe

À mes clients et amis
j'offre, à l'occasion
de la
Nouvelle Année
mes vœux bien sincères de santé,
de bonheur et de prospérité
RENÉ DESJARDINS,
Courtier
ST-HYACINTHE